



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

- : - : - : - : -

CONSEIL MUNICIPAL

- : - : - : - : -

- 2 MARS 2017 -

- : - : - : - : -

Mady Martinelli
Sténotypiste de conférences
123, rue de Paris
78 470 st-Rémy-lès-Chevreuse
☎ 01 30 47 48 00 / 📠 06 07 65 75 81
mady.martinelli@wanadoo.fr

SOMMAIRE

PREAMBULE	2
Désignation d'un Secrétaire de séance	2
Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2016	2
1 - COMMISSION DES FINANCES, DES INVESTISSEMENTS, DU PERSONNEL, DE LA GESTION DU PATRIMOINE	3
1.1 - Rapport du débat d'orientation budgétaire 2 017 pour le budget primitif de la commune	3
0.1 - Vœu présenté par la majorité municipale contre la fermeture de l'atelier en faveur de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France (remis sur table)	48
0.2 - Vœu présenté par la majorité municipale pour un service public de la petite enfance (remis sur table)	50
1.2 - Approbation du programme d'accès à l'emploi titulaire	50
1.3 - Participation à la consultation organisée par le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne pour l'étude des garanties d'un contrat d'assurance des risques statutaires.....	50
1.4 - Autorisation de signer un avenant au marché de fourniture et d'acheminement de l'électricité d'une puissance supérieure à 36 kVa destinés aux équipements de la commune	51
1.5 - Autorisation de lancement d'un appel d'offres ouvert relatif à la fourniture, l'implantation et l'exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires	52
1.6 - Approbation de la convention 2 017 avec l'école des gardes à cheval de Soissons	52
1.7 - Avis sur l'abrogation du titre de l'existence légale de l'établissement particulier de la congrégation de la province de France de l'Union Notre-Dame de la Charité.....	52
1.8 - Demande de subvention auprès de la région Île-de-France au titre du soutien à l'équipement en vidéoprotection	52
1.9 - Autorisation de signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre pour la réalisation des travaux d'aménagement de la rue du Berry.....	53
2 - COMMISSION DE COORDINATION DU PROJET EDUCATIF LOCAL ET DE LA RESTAURATION MUNICIPALE	53
2.1 - Demande de renouvellement de la labellisation du Point Information Jeunesse.....	53
2.2 - Renouvellement de l'agrément du relais assistantes maternelles par la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne.....	53
3 - COMMISSION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE.....	54
3.1 - Avis sur le dossier de demande d'enregistrement d'installation classée présenté par la Société Comexa.....	54
QUESTIONS DIVERSES	54



CONSEIL MUNICIPAL

- JEUDI 2 MARS 2017 -

(La séance est ouverte à 19 h 10 sous la présidence de Mme Stéphanie Daumin.)

Mme la MAIRE. - Bonsoir à tous. Vous avez été convoqués dans les formes légales en séance ordinaire du conseil municipal le 24 février 2017.

Je vais commencer par tous les éléments de procédure officielle puisque c'est une séance officielle du Conseil municipal. Je commencerai donc par procéder à l'appel nominatif avant de reprendre un peu plus naturellement les raisons qui nous conduisent aujourd'hui à tenir cette séance publique.

Je procède donc à l'appel nominatif.

Mme la Maire procède à l'appel...

Stéphanie DAUMIN, présente

Nora LAMRAOUI-BOUDON, présente

André DELUCHAT, présent

Hermine RIGAUD, présente

Laurent TAUPIN, présent

Patrick BLAS, présent

Élisabeth LAZON, présente

Christian NOURRY, présent

Dominique LO FARO, présent

Charlotte RÉGINA, présente

Christian HERVY excusé, pouvoir à Nora Lamraoui-Boudon

Jean-Paul HOMASSON, excusé, pouvoir à Régine Boivin

Nathalie TCHENQUELA-GRYMONPREZ, pouvoir à Dominique Lo Faro à partir de 23 heures

Barbara LORAND-PIERRE, excusée, pouvoir à Charlotte Régina

Régine BOIVIN, présente

Renaud ROUX, présent

Murielle DESMET, excusée, pouvoir à André Deluchat

Joseph RAMIASA, présent

Hadi ISSAHNANE, présent

Amélie AFANTCHAWO, présente

Genaro SUAZO, excusé, pouvoir à Carole Barbarian

Sophie NASSER, présente

Vincent PHALIPPOU, présent

Kawtar SALIM OUZIT, présente

Frédéric SANS, présent

Carole BARBARIAN, présente

Patrick VICERIAT, présent

Liliane PONOTCHEVNY, présente

Thierry MACHELON, présent

Beverly ZEHIA, présente

Yacine LADJICI, présent

Armelle DAPRA, présente

Philippe KOMOROWSKI, présent

M. Homasson a subi une intervention chirurgicale au cours du mois de janvier, bénigne, mais immobilisante. C'est la raison de son absence ce soir.

L'absence de Barbara Lorand-Pierre est due à un déplacement professionnel.

PREAMBULE

Désignation d'un Secrétaire de séance

Mme la MAIRE. - Conformément aux dispositions de l'article le 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, nous avons à désigner un secrétaire de séance. Je vous propose notre collègue Sophie Nasser.

(Approbation.)

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2016

Mme la MAIRE. - Celui-ci appelle-t-il des remarques de votre part ?

M. DELUCHAT. - Dans l'appel, il faut remplacer (?) par son nom. Mme Tchenquela-Grymonprez lui a donné procuration.

Mme la MAIRE. - Je vous propose d'adopter ce procès-verbal en tenant compte de cette modification. S'il devait y avoir un problème, on l'entérinerait dans un prochain conseil municipal.

Pas d'autres remarques ?...

(Aucune.)

Je le mets aux voix.

☞ VOTE : LE PROCES-VERBAL EST ADOPTE A L'UNANIMITE

Mme la MAIRE. - Le point principal de ce Conseil municipal est le débat d'orientation budgétaire.

Nous avons deux vœux à examiner ce soir, un contre la fermeture de l'atelier, une association en faveur de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France, l'autre concerne le service public de la petite enfance.

Je vous propose que nous les examinions et les adoptions à l'issue de notre débat d'orientation budgétaire de manière à ne pas faire patienter le public, principalement venu pour le débat.

Toutefois, avant de commencer, je vous informe, pour ceux qui ne seraient pas encore au courant, que nous avons connu dans la dernière période la perte de deux êtres importants dans la commune de Chevilly-Larue, tout d'abord un jeune homme de 20 ans décédé au cours d'un match de football, Garynio Presumey. Il est décédé d'une crise cardiaque ou d'un AVC sans que l'on ait pu en connaître la raison. Cela a généré beaucoup d'émoi au sein du quartier Sorbiers Saussaie et des associations dans lesquelles il cheminait.

Nous avons également connu le décès de Jean-Noël Bernard qui fut le proviseur du lycée de Chevilly-Larue depuis son ouverture jusqu'à la rentrée de septembre. Il a eu un malencontreux accident. Il était en train de faire des travaux dans une maison de campagne, seul visiblement. Cette vieille maison en pierres s'est effondrée sur lui. Il est resté sans secours pendant une journée puisqu'il n'y avait personne autour de lui pour alerter les secours. Nous avons appris son décès il y a environ 10 jours. Cela a considérablement ému la communauté éducative. C'était un homme très apprécié dans son travail. Il était très compétent, très professionnel. Nous lui devons beaucoup au sein du lycée de Chevilly-Larue parce qu'il avait réussi à mettre en place un projet pédagogique et à souder l'équipe pédagogique et les élèves autour d'un véritable projet d'établissement qui nous permet aujourd'hui d'avoir un lycée reconnu dans sa qualité d'enseignement là où, avant même son ouverture, certains voulaient le stigmatiser comme un lycée de seconde zone. On lui doit beaucoup pour justement ne pas pâtir aujourd'hui d'une telle étiquette.

Je vais vous demander pour le jeune Garynio comme pour M. Bernard que nous observions une minute de silence.

(L'assemblée observe une minute de silence...)

1 - COMMISSION DES FINANCES, DES INVESTISSEMENTS, DU PERSONNEL, DE LA GESTION DU PATRIMOINE

1.1 - Rapport du débat d'orientation budgétaire 2 017 pour le budget primitif de la commune

Mme la MAIRE. - Je vous remercie.

Je vous prie d'ores et déjà de bien vouloir excuser les éventuelles pauses que je pourrais faire si vous me voyez prise d'une quinte de toux ou d'une voix qui déraile. C'est susceptible de surgir à chaque instant.

Je voudrais souligner le plaisir qui est le nôtre de se retrouver dans ces locaux pour ce premier débat d'orientation budgétaire que nous faisons dans ce centre de loisirs. D'habitude, nous le tenons rue Dericbourg. Cette salle a été conçue pour accueillir les enfants dans leur temps de restauration au moment des temps de centre de loisirs, mais elle a été conçue aussi pour accueillir des temps de réunions publiques ou de manifestations d'associations, d'événementiels.

Nous n'avons jusqu'à présent jamais pu tenir notre Conseil municipal annuel des débats d'orientation budgétaire dans cette salle suite aux événements qui se sont produits dans la nuit du 31 décembre 2014 au 1^{er} janvier 2015. C'est la première fois que nous pouvons le faire. Comme vous le voyez, les travaux ont été menés et bien menés. C'est une bonne nouvelle de pouvoir se dire

qu'enfin notre centre de loisirs peut produire tous les bienfaits qui étaient attendus, tant auprès des enfants qu'auprès de la vie associative et de la vie municipale.

Chers collègues, Mesdames et Messieurs, le 30 mars prochain, notre Conseil municipal votera le budget de la commune pour l'exercice 2 017.

C'est la deuxième année que nous sommes contraints de voter un budget dans un environnement institutionnel et budgétaire incertain et mouvant à la fois du fait de la création du Grand Paris mais aussi et j'ai envie de dire surtout du fait de la réduction massive des fonds publics qui se poursuit.

L'année dernière déjà, j'avais insisté sur la situation exceptionnelle dans laquelle cette évolution institutionnelle classait notre commune pour voter son budget et les mesures que nous avons dû prendre pour y faire face. Rappelez-vous, j'avais évoqué un étalement des investissements dans le temps, la poursuite de la modernisation de notre administration, la poursuite du travail sur l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, le travail sur les fluides, un travail sur les ressources humaines, etc. Cette année, du fait des contraintes plus lourdes encore, nous serons obligés d'aller plus loin.

Je voudrais d'entrée remercier, avant même d'ouvrir plus précisément le sujet, tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ces orientations et, en fait, à la préparation de ce budget qui se poursuit aujourd'hui soit parce qu'ils en ont directement la charge, je pense à André Deluchat bien sûr maire adjoint en charge des finances, à Christine Prigent, la Directrice Générale des services, à Serge Théas, le Directeur financier, à l'ensemble des élus de la municipalité, aux services municipaux, à tous ceux qui ont passé beaucoup de temps, en particulier tout au long de l'année, à construire un budget 2 017 dans l'esprit que je vous décrirai tout à l'heure, soit à toutes les personnes qui ont participé à diverses initiatives dans la commune tout au long de l'année, que ce soit à travers des réunions publiques, des rencontres de quartiers, des rencontres thématiques, des moments citoyens.

Puisque c'est grâce à tout cela aujourd'hui que nous sommes en capacité de présenter des orientations budgétaires tenant le mieux compte des besoins, des attentes et des projets des Chevillais tout en étant, bien sûr, respectueux des contraintes budgétaires qui s'imposent à nous.

Comme le prévoit la loi, nous allons commencer par quelques éléments de contexte et voir dans quel contexte s'inscrivent les orientations budgétaires pour 2017.

Dans un premier temps, quelques mots de contexte général.

Nous allons passer à la page 3.

Il nous faut poser un regard juste sur les réalités économiques, sociales, environnementales qui sont les nôtres dans un monde où règnent une économie globalisée de la finance, des flux de marchandises à l'échelle planétaire qui, chaque jour, aggravent un peu plus encore les problèmes sociaux, notamment la question de chômage et d'emploi, mais aussi notre dette écologique collective.

J'avais beaucoup insisté là-dessus à l'occasion de la cérémonie des vœux en début d'année car je considère que nous sommes face à une contradiction incroyable d'un monde qui marche sur la tête.

Peut-on continuer à avoir une économie mondiale qui fait faire - ce schéma le met en évidence - des centaines et des centaines de milliers de kilomètres à des centaines de millions de tonnes de produits, de marchandises chaque année, leur faire faire le tour de la planète pour alimenter les différents marchés de consommation avec des produits fabriqués par des gens qui seront payés le moins cher possible dans les pays les plus lointains possible, à des coûts de transport qui évidemment représentent un coût financier pour les différents continents de manière générale, mais aussi qui aggravent la situation de la dette écologique et de la situation environnementale de notre

planète alors même que, justement, toutes les économies quasiment mondiales connaissent de très grandes difficultés de développement en leur propre pays et de crise de production ?

Je tenais à poser cette question comme élément de contexte.

Le petit schéma de droite, celui qui ressemble à un escargot, donne à voir le rythme auquel l'humanité consomme chaque année plus de matières que la planète n'est capable d'en produire par an.

Nous en sommes aujourd'hui à une planète et demie et, dans 10 ans, on en sera à 1,8 planète et, dans quelques années, on en sera à 2 et, en 2050, on en sera à 2,5 planètes. À un moment donné, cela s'arrêtera, l'exercice à ses limites.

En 1970 - le deuxième schéma vous le montre - on avait consommé la totalité de ce que notre planète était capable de renouveler, le 23 décembre d'une année N. Aujourd'hui, c'est le 8 août. En 40 ans, on consomme en 6 mois ce que, normalement, on devrait consommer en un an à l'échelle de la planète.

Tout cela nous interroge.

La matière a changé de paradigme.

Autre paradigme à renverser (*cf. page 4*), l'idée selon laquelle il n'y aurait plus les moyens dans la société d'aujourd'hui de mener des politiques publiques, de financer un service public. C'est le genre de raisonnement qui irrigue les projets de tous ceux qui veulent supprimer des collectivités territoriales, de l'action publique, de tous ceux qui organisent leur étouffement et veulent supprimer des postes de fonctionnaires.

Regardons ensemble cette courbe, il s'agit de l'évolution des richesses produites par habitant dans le monde. Le monde connaît, c'est sur une très grande échelle, depuis 300 ans, une croissance exponentielle sur cette grande échelle de temps, une multiplication par 7 de la richesse produite entre 1950 et 2015. On voit bien, dans cette courbe linéaire sur la durée, que toutes les crises ou les récessions dont on nous rebat les oreilles dans les médias tous les jours sont évidemment des événements importants à l'échelle de nos vies et d'une décennie ou d'une période donnée, mais quand on ramène cela à la grande échelle, on se rend compte que la tendance générale est à l'augmentation des richesses par habitant et même lorsqu'on raisonne en Dollars constants ou en Euros constants.

Nous voyons bien que nous avons, là, une réelle question qui se pose à nous sur non seulement la façon d'appréhender le court-termisme et donc l'échelle de long terme, mais aussi la répartition des richesses. La vraie question qui se pose à nous à travers la production exponentielle de richesse, c'est savoir comment elle se répartit. Vous n'aurez pas manqué d'entendre parler du rapport de l'Oxfam 2 017 qui constate qu'1 % de la population mondiale détient autant que le reste de la planète.

Seuls 8 hommes sur terre, les 8 plus pourvus on va dire, détiennent autant de richesses que la moitié la plus pauvre de l'humanité, c'est-à-dire que 8 personnes détiennent à elles seules la même chose que la moitié de l'humanité la moins pourvue. Ce n'était pas le cas en 1 700, pourtant la qualité de vie n'était pas bonne.

Cela nous interroge sur la répartition des richesses produites. Pourquoi un tel développement si ce n'est pas pour servir aux populations ?

Et pour ceux qui pensent que la situation s'améliore, que les écarts se réduisent, puisque l'on a beaucoup entendu parler dans la dernière période que les inégalités se réduiraient, je voudrais donner ce chiffre : au cours des 30 dernières années, le revenu de la moitié la plus pauvre de la population n'a pas évolué alors que celui des 1 % les plus riches a augmenté de 300 %.

Je considère que nous sommes dans une situation d'inégalité qui est une injustice inacceptable. Il va donc bien nous falloir réussir à raisonner à l'échelle, y compris planétaire. Peut-être, la situation n'est-elle pas la même au niveau de la France, me direz-vous.

Passons à la question de la courbe qui concerne la France (*cf. page 5*). Sur la longue durée que j'ai un peu réduite, ce graphique porte sur une durée plus courte puisqu'il commence dans les années cinquante, c'est-à-dire dans l'époque moderne, on voit que la courbe du PIB connaît une croissance continue. On voit bien qu'il y a des petits soubresauts, c'est ce que l'on appelle soit des crises lorsque la courbe ralentie, soit des récessions lorsque la courbe redescend. C'est la différence entre crise et récession. Toutefois, à l'échelle de la longue période, la France connaît une création de richesses toujours plus importante.

En 1949, la richesse produite par habitant était de 32 centimes. On était à peu près 49 millions d'habitants à l'époque. Il y avait 13 M€ de mémoire... C'est une retranscription, ce ne sont pas des Euros, il faut faire la conversion.

En 2015, nous ne sommes plus à 32 centimes, on est à 33 815 € par habitant. Je ne fais même pas le ratio entre ces deux chiffres. Nous n'aurions plus les moyens aujourd'hui d'assumer de la solidarité intergénérationnelle, d'assumer un haut niveau de service public ?

Je vous rappelle quand même que les années immédiates d'après-guerre ont été celles au cours desquelles a été créé notre système de Sécurité Sociale, donc le système de solidarité alors que nous avions un niveau de richesse de seulement 32 centimes par habitant. Même déflatés, on comprend bien que les ratios sont réduits mais pas invalidés pour autant.

La vraie question n'est donc pas de faire des économies comme on l'entend dans beaucoup de discours, pas tous heureusement, politiques du moment, mais bien de mieux répartir les richesses.

Un mot maintenant sur l'austérité budgétaire puisque c'est bien de cela dont il s'agit (*cf. page 6*) : il apparaît désormais clairement que l'austérité budgétaire est un facteur récessif qui aggrave la situation économique et les inégalités. Même le FMI qui fut, pendant longtemps, le chantre de l'austérité, le reconnaît. Cela fait à peu près deux ans maintenant qu'il explique qu'il faut relâcher les cordons de la bourse parce que nous sommes enfermés dans un cercle vicieux qui fait que les économies ne se relèveront pas en poursuivant cette logique d'austérité. Il nous faut donc là aussi changer de paradigme.

Je vous ai mis un petit schéma un peu ancien qui m'a paru néanmoins intéressant, c'est ce que l'on appelle la courbe de Gini ou le coefficient de Gini. C'est une courbe qui vous montre que plus un État produit de dépenses sociales publiques, plus cet État connaît ou moins cet État connaît un niveau d'inégalité des revenus de sa population. Plus on est à gauche du graphique et plus on est haut dans la courbe. Cela veut dire que l'on a beaucoup d'inégalités. Plus on est à droite, c'est-à-dire plus l'État a des dépenses publiques sociales et moins il y a d'inégalités. C'est une courbe faite par des économistes à partir de données objectives reconnues dans le monde. Ce n'est pas une théorie. C'est à partir d'analyses de politiques publiques de différents États nommés par leurs initiales sur cette courbe.

Cela montre bien que l'austérité n'est pas une solution viable et que la question de la dépense publique est au cœur des enjeux de société que l'on connaît aujourd'hui. Et pourtant, les politiques d'austérité continuent en France et en Europe (*cf. page 7*).

Entre 2007 et 2012, cela a pris la forme de la RGPP, la Révision Générale des Politiques Publiques, qui a conduit à supprimer 150 000 postes de fonctionnaires d'état, qui a conduit à réduire beaucoup les budgets de certains ministères. Depuis 2014, il s'agit du plan de réduction des déficits publics, c'est le fameux plan de 50 milliards mis en œuvre selon les considérations de Bruxelles, dont 11 milliards étaient censés peser sur les collectivités publiques.

Aujourd'hui, on n'en est pas tout à fait à 11 milliards, on en est à un peu moins puisqu'il y a eu un ralentissement sur la dernière année, néanmoins dans le plan quadriennal. S'il devient quinquennal, ce sont ces ordres de grandeur.

Que constatons-nous après 10 ans de rigueur budgétaire ? On vient d'en caractériser certaines mais il y a aussi le retrait de l'État sur l'aide à la pierre, le retrait progressif, cela dit, il est aujourd'hui quasiment total, le retrait de l'État sur l'investissement public, les remboursements de la Sécurité Sociale, de l'hôpital et j'en passe beaucoup. On ne peut malheureusement pas tous les citer car ils sont trop nombreux.

Malgré toutes ces décisions, on se rend compte, on le voit à travers le graphique qui vous est présenté, que ces 10 années d'austérité n'ont pas fait baisser la dette de l'État. Bien souvent, on nous explique que c'est pour faire baisser les déficits publics et la dette de l'État. Évidemment, la question de la dette et des déficits est importante, on ne peut pas vivre avec un déficit qui explose et une dette qui explose. On se rend compte que c'est inopérant car c'est un cercle récessif tout simplement. On alimente la dette avec le poids de la dette, la charge de la dette et on n'arrive pas à compenser, par de nouvelles recettes, dans la mesure où l'on n'arrive pas à générer du redéveloppement sur la base de circuits récessifs. Donc ce n'est pas une solution.

Passons maintenant plus précisément à l'impact que cela va représenter pour notre commune (*cf. page 9*). L'austérité frappe de plein fouet notre commune.

Le plan de contribution des collectivités que je viens de citer, celui qui s'échelonnait sur 4 ans entre 2014 et aujourd'hui, a atteint cette année, la quatrième, sa valeur maximale avec une réduction de nos recettes. C'est de l'argent qui ne rentre plus du tout dans nos budgets. La décentralisation avait prévu, au moment où elle a confié des compétences aux communes, de lui attribuer une dotation, la DGF, la dotation de l'État, et des leviers fiscaux pour lui permettre de déterminer elle-même un certain nombre de politiques qu'elle avait envie de développer en plus de ce que lui permettait de faire la DGF. Et bien le plan en question est des réductions sur cette DGF. Nous avons un manque à gagner en 2017 de 2,14 M€ par rapport à la première année de mise en œuvre, l'année 0, qui était l'année 2013. C'est un peu moins que ce qui était prévu. Nous devrions en être, si le plan avait été "respecté", à environ 2,40 M€, mais vous avez tous entendu parler de l'engagement présidentiel de ralentir cette pression sur la baisse des dotations de l'État auprès des collectivités suite aux très fortes pressions menées par l'association des maires de France notamment et par tous les élus de France toute sensibilité politique confondue, je tiens à le préciser.

Ces délibérations de l'AMF ont été adoptées à l'unanimité du bureau de l'association des maires de France qui est représentatif de la totalité des familles politiques en responsabilité sur le territoire français. On est dans quelque chose d'unanimement reconnu parmi les élus locaux, c'est-à-dire ceux qui sont en charge des affaires de la gestion locale publique.

Suite à cette pression, le Président avait annoncé un ralentissement de ce plan en 2017, donc une division par deux.

Je me permets juste une petite explication. La division par deux porte sur le montant de 2017. On a connu une première baisse de 288 000 € en 2014 à laquelle se sont ajoutés presque 800 000 € en 2015, ce qui fait en tout près de 1 M€. Imaginez votre salaire, la première année, on vous supprime 100 €, vous n'avez donc plus que 900 €. La deuxième année, si l'on vous en enlève encore 100, vous n'en êtes plus qu'à 800. Vous vous dites avoir perdu 200 €, nous sommes bien d'accord et non pas seulement 100 €. Pour nous, c'est pareil. La première année de baisse était 2014, mais les baisses se cumulent. La division par deux ne concerne que l'année 2017 et non pas les montants précédents. Ainsi, au lieu d'aggraver notre cas de 700 000 € cette année, nous ne l'aggravons que de 350 000 €, mais cela vient se cumuler au 1,70 M€ de l'année dernière. On en est à 2,14 € auxquels s'ajoute un dispositif nouveau qui vient annuler complètement le ralentissement de la baisse des dotations de

l'État, rendant pour nous parfaitement inopérante la bonne nouvelle pour les autres collectivités, l'écrêtement de la dotation forfaitaire qui, pour des raisons techniques, je n'entre pas pour l'instant dans le détail, nous voit prélever 400 000 € supplémentaires sur notre DGF. En réalité, c'est comme si l'on n'avait pas eu de ralentissement.

Cela fait presque 2,60 M€ auxquels s'ajoute notre contribution au fonds de péréquation. Je ne vais pas tous vous les citer car c'est technique et complexe, je vous dirai seulement qu'en 2010 nous étions à un niveau de contribution de 900 000 €, un niveau de contribution compréhensible pour une commune comme la nôtre. Il n'est pas complètement anormal qu'une commune qui connaisse des richesses fiscales liées à la présence du MIN sur son territoire se voit prélever d'une partie de ses richesses pour qu'elles soient redistribuées à des communes qui n'ont pas d'entreprises et qui ne collectent pas suffisamment de ressources. Cela ne me choque pas plus que cela sauf qu'à l'époque, c'était 900 000 € et qu'aujourd'hui, nous en sommes à 3,50 M€, 3,50 M€ avec un dispositif d'aggravation continu depuis 2012. Je vous ai dit 900 000 € en 2010. En fait, en 2010, nous n'avions aucune contribution. C'était 900 000 € en 2011, 1,70 M€ en 2012, 2,60 M€ en 2013, 3,17 M€ en 2014, etc. pour monter cette année à 3,50 M€, ce qui, en réalité, est inférieur à ce qui était prévu il y a quelque temps car nous avons connu un effet d'aubaine provisoire du fait de la mise en place du Grand Paris. Normalement, nous devrions en être à 4 M€. Or, l'année dernière, du fait de la mise en place du Grand Paris, les critères ont changé. Ainsi, au lieu des 4 M€, on a contribué à 1 M€ de moins que prévu, ce qui fait que nous étions à 3 M€, mais là, on revient à la tendance attendue, soit à 3,50 M€.

Tout cela pour vous dire que nous en sommes aujourd'hui à un total d'environ 6 M€ en moins de recettes sur notre budget communal sur un budget de fonctionnement qui, grosso modo, tourne autour de 43 M€. Vous mesurez ce que peuvent représenter 6 M€ de moins. Cela fait quelques années qu'avec l'équipe municipale j'alerte sur cette question. Ce n'est donc pas une découverte mais, toutefois, il est important d'en prendre la mesure.

Ce graphique (*cf. page 9*) vous donne à voir les recettes qui auraient été perçues sans ce dispositif et le niveau de nos recettes du fait de ces dispositifs. Vous voyez l'écart avec la flèche de 6 M€ en moins, c'est évidemment très important.

Au-delà de ces éléments d'austérité budgétaire s'ajoutent les réformes institutionnelles dont vous avez tous entendu parler autour de la mise en place du Grand Paris (*cf. page 10*) que j'ai souhaité qualifier d'une mécanique d'étouffement progressif budgétaire. Cela ne signifie pas que tout est négatif dans le dispositif qui se met en place, attention. J'ai pour habitude d'avoir une approche nuancée des choses.

Il y a un certain nombre de sujets qui méritent qu'on les observe, qu'on les analyse, qu'on les prenne en main à plusieurs et notamment à l'échelle des dynamiques métropolitaines, pas dans la façon dont les institutions ont été pensées, pas en prélevant les compétences et l'argent des communes. En revanche, que l'on réfléchisse ensemble à un avenir commun, je trouve cela pertinent. Certaines choses ne souffrent de toute façon pas de se réfléchir seul dans son coin.

L'objet de cette diapositive n'est pas d'axer le regard sur le bien-fondé ou non de l'institution métropole du Grand Paris. Il est plutôt de vous donner à voir quelle est la mécanique budgétaire qui se pose à nous dans le cadre de cette création institutionnelle.

La loi prévoit un système circulaire de flux financiers. Auparavant, vous aviez les communes, vous aviez parfois des intercommunalités là où elles existaient et des départements et la région. Je les mets de côté pour notre raisonnement.

Aujourd'hui, vous n'avez plus d'intercommunalités. Depuis le 1^{er} janvier 2016, elles ont toutes été supprimées. Vous avez des communes, celles de la petite couronne, plus quelques-unes autour et

Paris qui sont toutes réunies au sein d'une entité qui s'appelle la métropole du Grand Paris ainsi que des subdivisions qui sont les EPT. Il y en a 12. Nous sommes dans le douzième, le plus grand, le plus vaste, le plus peuplé quasiment après Paris.

Aujourd'hui, la commune ne perçoit plus aucune recette économique :

- l'ancienne taxe professionnelle. Je parle de taxe professionnelle mais cela ne s'appelle plus ainsi. Toutefois, c'est ce qui est resté dans les mémoires collectives,

- une partie de la taxe professionnelle qui s'appelle la CFE (cotisation foncière des entreprises) est désormais perçue par les EPT, l'autre partie, celle assise sur la valeur ajoutée produite par les entreprises, est touchée par la métropole et tout circule entre les uns et les autres. Les EPT reversent à la métropole quasiment tout ce qu'ils reçoivent de la CFE. Ils ne gardent que la dynamique produite à partir de 2015, c'est-à-dire que tout le produit de CFE qui atteint le même niveau que la CFE de 2015 passe directement dans les caisses de la métropole du Grand Paris. Ils ne gardent que l'épaisseur du trait. La métropole se retrouve du coup avec la CFE et la CVAE qu'elle ne garde pas non plus. Elle garde elle aussi sa dynamique, c'est-à-dire qu'elle garde tout ce qui dépasse la valeur 2015 et reverse aux communes - pour l'instant en tout cas - la différence. Ce qui fait que, dans nos caisses communales, à ce jour, nous ne touchons plus le produit des taxes économiques, mais une espèce de subvention que l'on appelle une allocation de compensation dont le montant est fixe. Il est figé à la valeur de la photographie prise en 2015.

Nous ne connaissons plus jamais, sauf si la loi devait changer, aucune dynamique de ce point de vue. Ce ne seront que l'EPT et la métropole qui connaîtront la dynamique. Nous, nous ne connaissons au maximum que le montant que l'on touchait en 2015. Quand je dis cela, vous comprenez bien la menace qui plane sur nos finances. Si la métropole décidait de prendre des compétences supplémentaires, ce qu'elle sera peut-être amenée à faire dans le courant 2017, elle pourrait décider de ne nous reverser qu'une partie de ces sommes. C'est au maximum le montant 2015 et pas de minimum obligatoire.

Pour l'instant, la métropole du Grand Paris ne représente pas une menace immédiate pour nos finances, mais une menace de moyen et long termes car la valeur 2015 en 2016 et 2017 nous prive de la dynamique, ce qui est tout de même important, cela peut représenter 1 M€, et cela nous prive de la possibilité de voter un taux. Du coup, on ne peut plus voter de taux. C'est l'EPT qui va voter un taux de CFE, nous, nous ne le pouvons plus. Cela nous prive de tout cela mais, dans un premier temps, cela ne nous prive pas de la recette en elle-même.

En revanche, dans 5 ans, vous imaginez bien que les dynamiques qui nous sont supprimées d'une année sur l'autre : 1 M€ plus 1 M€ plus 1 M€... Au bout d'un moment, cela représente un effet ciseau. Cela veut dire que ce qui n'est pas un danger impérieux pour aujourd'hui représente un danger très grand pour demain car nous ne bénéficions plus de cette dynamique. Le danger très grand que cela représente, c'est surtout pour les ménages. Du coup, quels seuls leviers nous reste-t-il ? La taxe d'habitation et la taxe foncière. Nous n'avons plus du tout la possibilité de faire peser un impôt local sur les entreprises.

Évidemment, tout cela nous interroge et constitue un risque important.

Il me faut vous faire connaître un risque très important pour l'année 2017.

Une réforme a été adoptée au Parlement. C'est une bonne réforme sur le fond car je trouve qu'elle est juste. Elle consiste à dire qu'il n'est pas normal que seules les collectivités où se trouvent les sièges sociaux des entreprises bénéficient des taxes locales desdites entreprises.

Pour faire simple, vous avez une entreprise, ADP, l'Aéroport de Paris, qui a son siège social à Paris. Pourtant, il y a deux aéroports, un à Roissy et un à Orly. Il y a peut-être aussi des entrepôts, des activités ailleurs, etc. sur le territoire, qui génèrent des nuisances.

Aujourd'hui, quasiment seule la ville de Paris bénéficie des recettes de taxes locales économiques parce que c'est à Paris qu'est le Siège social de l'entreprise. La réforme prévoit que, demain, ce ne sera plus le cas, c'est-à-dire que toutes les collectivités dans lesquelles seront installées de petites entités bénéficieront de la part qui leur revient. Je trouve cela très juste car, en province, les routes qu'empruntent tous les jours les camions pour se rendre aux entrepôts et en sortir sont entretenues par la collectivité. Il est normal qu'il y ait des bénéfices et des ressources pour les entretenir. Sauf qu'une difficulté va se présenter à nous : la métropole du Grand Paris a beaucoup de sièges sociaux, beaucoup ! En adoptant une réforme comme celle-là, la métropole du Grand Paris va voir ses recettes subitement réduire très fortement. Aujourd'hui, elle touche les recettes fiscales de toutes les entreprises qui ont leur siège social mais dont les entrepôts sont partout en France. La métropole du Grand Paris est en train de mettre en œuvre des politiques publiques. Patrick Ollier respecte aujourd'hui le principe de neutralité budgétaire pour les communes. Si, demain, il a moins de ressources, s'il n'a plus la fiscalité économique issue des sièges sociaux, c'est l'allocation de compensation qui risque de nous être diminuée et, là, cela touchera directement les finances des communes.

Là, il y a une menace, nous devons y être vigilants ensemble. Il y a une autre menace, un peu moins importante en termes de volume, qui est la CVAE. C'est un impôt dont on ne peut pas garantir qu'il va produire des éléments positifs. C'est assis sur la valeur ajoutée des entreprises. Il suffit qu'elles produisent un peu moins de richesses une année pour que la métropole risque de prendre dans nos caisses.

Il faut que l'on ait conscience ensemble de ces mécanismes qui sont davantage des incertitudes que de réels problèmes aujourd'hui pour notre budget, ce qui n'est pas le cas sur la question de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, mais j'y reviendrai plus tard dans le raisonnement.

La conséquence de tout cela (*cf. page 11*) est que nous vivons une période historique pour la commune de Chevilly-Larue. Je l'avais déjà qualifiée ainsi l'année dernière, mais je le réitère aujourd'hui, nous connaissons une chute historique de notre épargne nette. L'épargne nette est un agrégat comptable. Je vous passe l'explication sur la manière dont on l'obtient. Retenez que c'est l'élément à partir duquel on peut déterminer son incapacité d'investissement ou pas. Dans les années 2008-2009, il était compris entre 2 000 et 3 500 K€, entre 2 et 3,50 M€. Cela nous offrait une capacité d'investissement annuelle qui pouvait osciller entre 7,5 et 13 ou 14 M€.

Aujourd'hui, en 2017, toutes les projections liées aux contraintes que j'ai évoquées ramènent notre épargne nette aux environs de 600 000 € et, au fil de l'eau, si l'on ne prend pas des mesures importantes, eh bien, elle va tendre vers 0.

Il y a des communes, au fil de l'eau, pour lesquelles cela passe en dessous de 0, soyons clairs. Cela veut dire que des communes, sans prendre de mesures particulières, rentrent dans le rouge et se retrouvent sous tutelle du Préfet. Ce n'est pas notre cas, ne pleurons pas, nous ne sommes pas les plus à plaindre dans ce dispositif, mais toutefois, jamais nous n'avons connu cela.

J'aperçois Guy dans la salle, je ne l'ai pas salué au départ parce que je ne l'avais pas vu, j'en profite pour le faire. Guy, tu me confirmes que jamais la commune n'a été confrontée à une telle situation.

Cela signifie que nous connaissons une période où nous avons un certain nombre de choix à opérer.

Quel est l'impact sur notre capacité d'investissement ? Sur le graphique de la page 11, nous avons lissé la courbe pour que ce soit plus facile à vous rendre compte. Il s'agit d'une courbe tendancielle pour vous donner à voir que notre capacité d'investissement en est d'autant réduite. En réalité, si nous voulions être vraiment pertinents et efficaces, nous l'aurions faite avec deux paliers car, en gros, nous avons une tendance aux alentours de 10 M€ jusqu'à présent et, là, nous passons à 5 M€. En fait, ce sont plutôt des paliers qu'il faudrait.

Nous avons l'obligation de relever notre épargne nette si nous ne voulons pas terminer le mandat avec une épargne nette à 0, ce qui ne serait pas simple pour nos successeurs, quels qu'ils soient.

Si nous parvenions à dégager une épargne nette augmentée de 200 000 € (*cf. page 12*), cela nous permettrait de revenir à un niveau d'investissement nous permettant non pas de retrouver le rythme d'avant ni en termes d'épargne nette ni en termes d'investissements mais de redonner un peu de marge de manœuvre.

C'est donc ce que nous allons tenter de faire.

Pour cela, de quels leviers disposons-nous ? Nous n'avons plus le levier fiscal économique, je vous l'ai déjà dit, puisque, maintenant, que ce soit l'EPT ou la MGP, c'est la métropole qui en dispose. Nous n'avons plus non plus la dynamique fiscale, ce qui signifie que l'on ne peut plus compter sur les éventuelles rentrées d'argent en cours d'année comme auparavant (*cf. page 13*).

Que nous reste-t-il ? Il nous reste les impôts locaux des ménages, il nous reste les tarifs, la cantine, la médiathèque, le théâtre, enfin bref, les tarifs, tous les tarifs de nos services. Il nous reste les économies de gestion, ce mot magique. J'ai préféré vous enlever le transparent sur ce qu'il y a derrière. En gros, cela veut dire la réduction du service public local. Mis à part à considérer que l'on jette l'agent par les fenêtres, cela conduit tout simplement à réduire le service public local.

Trois leviers qui impacteraient directement les ménages.

Nous avons les subventions. Évidemment, on mène une politique active pour aller rechercher des subventions, mais cela ne dépend pas que de nous, cela dépend du niveau des autres collectivités qui, elles aussi, connaissent des difficultés puisqu'elles connaissent aussi une réduction de leurs ressources.

Nous avons aussi l'emprunt, mais là encore, l'emprunt ne vise à financer que l'investissement et c'est nécessairement limité. Je ne vous cache pas qu'avec une épargne nette à 0, aucune banque ne nous prêterait. Heureusement que nous avons de bons indicateurs et que nous faisons tout pour ne pas en arriver là, mais l'emprunt ne peut être qu'une solution dans une logique de gestion saine. Cela ne peut pas en être une pour courir après un chiffre.

Quelles orientations générales, du coup, je vous propose pour l'année 2017 (*cf. page 14*) ?

Hors de question d'augmenter brutalement les impôts ménages comme c'est le cas dans certaines collectivités considérant que les Chevillais ne seraient pas en capacité de l'absorber, tout simplement. Non pas que ce ne serait pas plus simple pour nous de faire comme cela, je ne vous le cache pas, mais ce ne serait pas raisonnable pour les Chevillais. Pas question non plus d'augmenter de manière soudaine nos tarifs. On va continuer de les augmenter selon le rythme de l'augmentation de nos propres charges, en gros de notre inflation, de l'inflation un peu plus soutenue que celle au niveau national puisque c'est lié aux différents indicateurs tels que le GVT (Glissement Vieillesse-Technicité) notamment pour les agents communaux.

Nous avons pris la décision, une décision très volontariste, de ne pas baisser les subventions aux associations, pas cette année en tout cas. Je ne vous garantis pas que nous ne le ferons pas d'ici à la fin du mandat car cela représente des sommes très importantes.

En tout cas, pour l'instant, nous avons décidé de ne pas commencer par là car il nous semble que la vie associative et l'animation locale sont l'ADN de notre commune, que c'est ce qui en fait l'identité la plus forte, que c'est ce qui fait que nous ne sommes pas une banlieue dortoir dans laquelle on vient, après le travail, y dormir et n'y faire que cela. C'est ce qui fait que l'on a une âme, tout simplement. Renoncer à cela ou revenir dessus, ce serait très douloureux.

Nous nous refusons à supprimer des services municipaux. Là aussi, certaines communes profitent un peu de la contrainte financière qui est la nôtre en ce moment pour se dire : je vais en profiter

pour supprimer des actions. Cela tombe bien parce qu'elles ne vont pas tout à fait dans le sens de ce que je crois, etc.

Vous avez pu voir dans l'actualité que certaines villes fermaient certains locaux accueillant des associations. Dans certaines villes du Front National, c'est notamment le cas, mais pas que.

Nous nous refusons d'opérer ce genre de manipulations et nous nous refusons de supprimer des services municipaux.

Mais alors me direz-vous, qu'allez-vous faire puisqu'il faut trouver de la marge de manœuvre ?

Nous avons initié, à l'occasion d'un séminaire de la majorité municipale qui s'est tenue en mai dernier, une démarche d'évaluation de nos politiques publiques. L'idée est d'essayer de ne pas faire vite et mal. L'idée est d'essayer de prendre le temps d'analyser, service par service, ligne par ligne budgétaire, secteur d'intervention par secteur d'intervention, projet par projet ce qui peut être remodelé, réduit, abaissé en produisant le moins d'impacts possible sur les Chevillais. C'est un travail de longue haleine, un travail très long qui n'est pas terminé. Ce processus s'inscrira dans la durée et se poursuivra d'une année sur l'autre. De toute façon, c'est un processus continu. Ce n'est pas : on fait cela une fois et on s'arrête. C'est une logique de bonne gestion que nous avons prévu de faire, c'est une logique moderne de la gestion locale à laquelle, là, nous donnons une tonalité particulière puisqu'il s'agit d'identifier ce que nous allons pouvoir supprimer ou réduire dans la gestion sans à avoir à renoncer au sens progressiste de notre action.

Pour anticiper sur les années un peu difficiles que vous ont donné à voir les courbes en projection, nous avons aussi fait un certain nombre de choix en 2016 notamment sur les aspects de ressources humaines ou de gestion interne qui nous ont permis de diminuer un certain nombre de dépenses de fonctionnement en 2016 que nous avons été en capacité d'utiliser pour désendetter un peu la commune.

La commune n'était pas spécialement très endettée. Nous n'avons pas de problème de dette grave. Notre raisonnement est le suivant : mettons les noisettes que nous avons pu recueillir cette année dans le désendettement pour qu'à l'horizon de 2020, on se dégage des marges de manœuvre dans la politique d'investissement d'ici à la fin du mandat. Le désendettement en 2016 a ce sens. C'est pour revenir en 2017 au même niveau qu'auparavant et se préserver des marges de manœuvre.

Vous comprenez donc que nos orientations générales pour 2017 sont de préserver nos orientations municipales et de ne rien perdre de ce qui fait le sens de notre action, tout simplement.

Rentrons dans les politiques sectorielles en elles-mêmes (*cf. page 16*). Vous verrez que, sur chacun des sujets, je pointerai du doigt à la fois soit les actions que nous poursuivons, je ne les citerai pas toutes car vous avez les documents et cela prendrait un temps fou, je citerai juste celles qui m'apparaissent les plus importantes. Vous verrez que nous aurons pointé du doigt les éléments que nous avons d'ores et déjà commencé à sortir pour les interroger dans le cadre de nos évaluations des politiques publiques, en considérant que ce sera peut-être par-là, mais peut-être pas, que l'on essaiera d'identifier les 200 000 €, que nous avons évoqués, de réduction de nos dépenses au cours de cette année.

Ce ne sont pas des décisions pour ce soir, ce sont des pistes de travail qui ne seront validées que plus tard et qui feront l'objet d'une réunion publique dans le courant du mois de mars de manière à pouvoir en discuter dans la concertation.

Nous maintiendrons le cap de la priorité au pouvoir d'achat des Chevillais. À ce titre, les taux des taxes locales des ménages ne seront augmentés que de 2 % comme en 2015, ce qui devrait nous garantir le maintien de notre première position en la matière dans le département. Nous avons conquis la place de la ville la plus faible en taux de taxe d'habitation et de taxe foncière depuis que Rungis a augmenté de 15 %. Avant, nous étions deuxièmes.

C'est une position que nous souhaitons maintenir. Ce n'est pas un objectif absolu. L'idée est de surtout rester parmi les niveaux bas mais voilà la faible augmentation que nous vous proposons.

Nous préserverons par ailleurs les mesures mises en œuvre en matière de tarifs et leur bas niveau, la gratuité de la médiathèque pour les Chevillais ainsi que celle des TAP, les temps périscolaires ouverts par la réforme des rythmes scolaires en 2014.

Avec Élisabeth Lazon, je propose de réinterroger la gratuité de la médiathèque pour les publics non Chevillais. Aujourd'hui, la médiathèque est gratuite pour tout le monde. En fait, de mémoire, je crois qu'environ 20 % de non Chevillais sont usagers de la médiathèque. Si nous installions un prix pas très élevé, 10 ou 15 € par an, pour l'adhésion à la médiathèque, cela représenterait une recette non négligeable. Par ailleurs, ces personnes ne payant pas d'impôts locaux à Chevilly-Larue, il serait logique qu'elles contribuent d'une autre façon.

Solidarité, entraide et rôle protecteur de la commune seront plus que jamais au cœur de notre action.

Nous poursuivrons avec Hermine Rigaud la politique sociale à l'égard des familles et des personnes les plus fragilisées par la vie, par l'isolement ou par le handicap via le CCAS, Sol'Epi ou toutes les autres mesures que nous avons mises en œuvre.

Nous poursuivrons avec Genaro Suazo la mise en œuvre de l'Ad'AP, ce programme pluriannuel de mise en accessibilité des bâtiments communaux.

Vous savez par ailleurs que la maison médicale, agrandie et rénovée, devrait ouvrir ses portes cette année suite notamment aux subventions obtenues par les porteurs de projets et nous poursuivrons notre soutien au centre médico-social des Halles qui entre dans sa dernière année de redressement un peu difficile. Vous savez que nous avons fortement augmenté notre soutien pour empêcher sa fermeture. 2017 est la dernière année où il passe un cap. Nous serons donc en capacité de réduire notre soutien à partir de l'année prochaine. Aujourd'hui, les finances du SMSH sont redevenues saines, ce qui est une très bonne nouvelle pour la santé des Chevillais.

Nous remettons en débat les modalités de sorties des familles à la mer pendant l'été, non pas pour les supprimer, bien au contraire, ni pour en réduire le nombre mais plutôt pour redéfinir les contours et les modalités d'organisation, ce qui devrait nous permettre de réduire un peu les coûts.

Nora Lamraoui-Boudon et Barbara Lorand-Pierre tout comme moi-même, je vous le disais en ouverture de séance, sommes ravies de pouvoir vous annoncer la réouverture du centre de loisirs et du pôle collégien. Ce n'est pas une grande surprise puisque nous nous y trouvons ce soir. Une réouverture qui peut s'opérer dans de très bonnes conditions sur un plan budgétaire puisque la prise en charge des travaux de réfection a été totale par l'assurance. C'est une conquête de 2016 dont nous sommes fiers.

2017 connaîtra les travaux d'extension de l'école Paul Bert maternelle qui prévoit une réversibilité du bâtiment afin de permettre un usage pour les primaires s'il en était besoin. Pour l'instant, les besoins portent sur les maternelles mais si les primaires en avaient le besoin... C'est assez variant. Des aspects générationnels font que, pour l'instant, c'est en maternelle que le besoin s'exprime. Quand ils grandissent, ce n'est pas nécessairement compensé par les générations nouvelles qui arrivent. Il y aura peut-être besoin de basculer le bâtiment dans son usage aux primaires.

On a pensé le bâtiment de manière à permettre cet usage. De la même façon que le bâtiment a été conçu pour que puisse y être ajouté un étage s'il y avait besoin d'agrandir davantage encore.

Nous mettons par ailleurs cette année une étude sur les possibilités de donner un peu d'air au groupe scolaire Pierre et Marie Curie qui en a bien besoin, même si, je l'annonce d'ores et déjà, c'est une question difficile parce que très contrainte sur le plan du foncier. Enfin, nous allons essayer d'avancer.

Les nouvelles actions identifiées dans notre projet éducatif local sont en cours de mises en oeuvre, se poursuivront et s'amplifieront : le soutien à la parentalité, le suivi des enfants en grande difficulté, etc. Je ne vous dresse pas toute la liste, vous l'avez sous les yeux.

Le plan numérique qui a été salué par la Ministre de l'Education lors de sa venue à Chevilly-Larue l'année dernière est en œuvre dans les écoles.

Il prévoit la dotation de toutes les écoles primaires en tablettes mobiles, 30 par école et, plus tard dans une deuxième phase, il y en aura aussi pour les maternelles avec des versions adaptées au très jeune public.

Par ailleurs, toutes les écoles seront bientôt alimentées en fibre optique, c'est déjà le cas pour l'école Pasteur puisqu'elle est dans le quartier Larue. Elle va bientôt devenir opérationnelle. Ce sera le cas en début d'année prochaine, cette année c'est le fibrage, pour les autres écoles primaires, les maternelles hors le quartier Bretagne qui sera la tranche suivante, ce qui permettra de résoudre les éventuels problèmes de rapidité de connexion.

Contrairement à certaines communes, nous maintiendrons les classes de découverte parce que nous considérons absolument essentielle, dans l'apprentissage des enfants, la découverte du monde extérieur.

Par contre, nous verserons au débat la question de leur durée car nous nous sommes rendu compte que nous étions les champions de la durée. Les nôtres partent 10 jours. Or, dans la plupart des communes, ils partent 5 jours. On remettra probablement en cause la durée du séjour sans pour autant descendre jusqu'à 5. Ce serait une chute trop brutale. Nous n'en sommes pas encore prêts. En tout cas, nous réduirons très probablement dans la logique de réduction que je vous évoquais.

Le maintien du séjour de printemps qui est celui qui a le moins de succès auprès des publics sera, lui aussi, interrogé tout comme le nombre de mini-séjours que nous organisons chaque année. Tout cela étant donc versé au débat.

La municipalité, sous la conduite de Barbara Lorand-Pierre, a validé de nouvelles orientations pour la jeunesse l'année dernière.

Le nouveau directeur du service municipal de la jeunesse, en poste depuis maintenant un an, a commencé à développer un travail très intéressant qui commence à porter ses fruits.

L'équipe d'animateurs a été renforcée notamment par des animateurs de rue expérimentés. Ils sont encore en cours de recrutement. Un vient d'arriver et un autre va arriver. Équipe d'animateurs à laquelle nous avons donné pour mission de :

- sortir davantage des murs du SMJ pour aller à la rencontre des jeunes dans tous les quartiers, je dis bien tous, de manière aussi à travailler la mixité et la rencontre des jeunes entre eux,
- et de chercher à valoriser, dans le cadre du projet de direction, davantage leur savoir-faire, leur talent, toute leur potentialité, d'éveiller à la citoyenneté et à l'esprit critique, de les encourager à participer activement à la vie de leur quartier, à la vie de leur ville et plus largement à la vie de la société.

Vous avez pu voir, à l'occasion de la cérémonie des vœux, que nous avons une jeunesse chevillaise très mobilisée sur les enjeux de notre société qui ont perçu les signaux positifs que nous avons envoyés et qui se rapprochent désormais de nos instances municipales, ce dont on ne peut que se réjouir.

Nous avons une jeunesse active, nous avons une jeunesse solidaire. Je me réjouis que les partenariats entre le SMJ, la Maison pour tous, le Club Espoir, le Ferme du Saut du Loup et toutes les associations produisent ce genre de synergie positive.

Plusieurs éléments festifs sont par ailleurs organisés, je ne reviens pas sur le détail, nous pourrions le faire si vous le souhaitez mais ce n'est pas l'objet ici. Une nouvelle dynamique se met peu à peu en place pour accompagner les parcours personnels et professionnels des jeunes, le travail avec les entreprises du territoire se poursuit pour favoriser les stages en entreprise, les démarches d'insertion, leur emploi, leur recrutement le cas échéant, mais aussi pour créer des rencontres avec des professionnels pour qu'ils puissent leur présenter leur filière et les métiers. On se rend compte que les jeunes sont beaucoup en recherche de cela. En fait, nous avons, parmi nos entreprises du territoire, beaucoup de bonne volonté pour, justement, leur présenter leur entreprise, pas au sens projet entrepreneurial du terme mais plutôt ce que font les gens qui font vivre l'entreprise au quotidien.

Vous le voyez, les jeunes ont besoin qu'on leur fasse confiance. Ce genre d'initiative peut à la fois susciter des vocations, générer des envies et leur envoyer un signal très positif d'inclusion dans notre société dont ils ont bien besoin car, aujourd'hui, ils sont parfois un peu stigmatisés.

Vous le voyez, la jeunesse est un secteur dans lequel nous avons fait, au contraire d'autres secteurs pour lesquels nous sommes dans l'obligation de renoncer à un certain nombre d'actions, nous faisons le choix de développer, de déployer une action plus soutenue, ce qui signifie des dépenses plus importantes mais c'est un choix politique fort, pour envoyer des signaux à notre jeunesse puisque l'on ressentait la nécessité absolue de le faire.

Toutefois, nous réinterrogerons les séjours divers des lycéens dont la forme ne semble plus convenir tout à fait. Or, ils représentent une dépense très importante. Nous avons travaillé pour dégager des économies dans ce secteur, mais sachez qu'il n'y aura pas d'économie nette générée dans ce secteur puisque c'est un choix que d'y consacrer des efforts.

La commune poursuivra avec Charlotte Régina ses efforts envers la petite enfance avec notamment les études techniques en vue de l'aménagement en pied d'immeuble d'une nouvelle crèche dans la ZAC Anatole France.

Je ne reviens pas sur l'ensemble des éléments qui vous sont détaillés ici et, qui notamment, vont dans le sens de l'aide à la parentalité et de l'appui aux familles en difficulté.

Un focus sur la question de l'allocation différentielle qui est un atout, une exception. On ne peut jamais dire que l'on est la seule car on ne sait pas ce que font toutes les autres mais nous savons que nous sommes une exception dans le paysage. C'est une allocation qui permet aux familles qui n'obtiennent pas de place en crèche pour leur enfant de payer une assistante maternelle indépendante agréée à la hauteur de ce qu'elle paierait pour la place en crèche, pour le dire très simplement.

À ce jour, ce dispositif bénéficie à toutes les familles chevillaises dans le cadre de l'évaluation de nos politiques publiques et, afin d'essayer de trouver les voies d'une économie de 200 000 €, nous versons au débat la question de la réserver aux seules familles qui confient leurs enfants à une assistante maternelle agréée chevillaise. Aujourd'hui, quand on confie son enfant à L'Hay-les-Roses, à Fresnes, à Thiais ou ailleurs, ils peuvent aussi en bénéficier. Cela peut représenter une économie substantielle également pour nous.

Bien sûr, nous poursuivons nos efforts à l'égard des retraités de notre commune, ceux qui sont fragilisés par le vieillissement, la maladie ou l'isolement ou bien ceux qui sont, au contraire, les forces vives de notre vie locale et contribuent à son animation. Là où certaines communes décident de supprimer le banquet annuel ou d'en faire un choix alternatif vis-à-vis des colis de Noël, et bien, je ne vous proposerai pas cela parce que je suis convaincue qu'il y a, dans ces initiatives, le cœur même de ce que l'action municipale peut avoir de solidaire dans la proximité et qu'une société qui

ne prend pas soin de ses aînés est une société qui se déshumanise. C'est une conviction profonde. Je pense qu'ils ont vraiment besoin de ce signal.

Par contre, je vous indique que nous mettrons en débat la suppression du cadeau de printemps, un cadeau symboliquement moins vécu de manière importante je crois par ce public, qui représente une dépense manifeste pour nous.

Nous ne touchons ni au colis de Noël ni au banquet des aînés mais regardons le colis de printemps.

Voilà ce que je verse au débat.

Convaincue du rôle essentiel des animations festives et conviviales, nous poursuivrons avec Patrick Blas notre agenda annuel d'initiatives car c'est quelque chose auquel nous tenons beaucoup.

Une ville dans laquelle il n'y a pas de fêtes, pas d'événements ou moins est, comme je l'évoquais tout à l'heure, une ville qui perd son âme, de la même façon qu'une ville qui n'aurait pas d'associations pour la faire vivre. Je ne réduirai pas le nombre de fêtes, le nombre d'initiatives qui nous permettent de nous retrouver, de faire en sorte que les Chevillais aient des occasions de rencontre, des occasions d'échanges, des occasions de mener des projets en commun. Par contre, je vous indique que nous menons un travail très poussé avec l'administration pour réduire tout de même le budget fêtes et cérémonies.

Cela signifie que nous baisserons la qualité des prestations fournies à l'occasion des initiatives.

Je ne vous cache pas que cela n'ira pas chercher bien loin parce qu'une fois la liste faite, on se rend compte que l'on ne peut pas dire que l'on fait partie des communes qui dépensent énormément en la matière.

Toutefois, je ne pouvais pas envisager un seul instant de commencer à annoncer des réductions de service public local sans commencer par réduire un certain nombre de dépenses ayant trait aux fêtes et cérémonies sur ces enjeux, non pas en réduisant le nombre de fêtes mais en réduisant un certain nombre de prestations en termes de qualité. Par qualité il faut entendre diversité. Je ne vais pas entrer dans le détail, vous comprenez tous ce que je veux dire. Ce sera plus sobre. Toutefois, au vu des contraintes de sécurité imposées par le contexte Vigipirate renforcé et l'état d'urgence, nous avons une réelle question concernant les brocantes.

Pour respecter les contraintes de sécurité, il faut multiplier les budgets par 3, 4, 5, voire plus. Nous avons d'ores et déjà supprimé une brocante l'année dernière. Cette année encore, nous n'en mènerons qu'une sur deux et nous verrons plus tard si nous la maintenons ou pas, mais toujours est-il que nous supprimons une des deux brocantes.

C'est une annonce, non un débat.

L'année 2016 sera l'année de livraison de la Maison du Conte. J'en profite pour remercier à nouveau les trois financeurs publics que sont l'État, la Région et le Département sans lesquels cette vaste opération n'aurait pu avoir lieu. Je vous indique, comme je l'ai fait à la cérémonie des vœux, que, grâce aux efforts de Christian Hervy que j'avais missionné sur le sujet, nous parviendrons à réduire la facture finale de la commune sur ce projet grâce au mécénat d'entreprises puisque nous en sommes à pas moins d'environ 200 000 à 250 000 € de sommes collectées en dons par le mécénat. Ce qui vient évidemment réduire la facture de la commune, ce qui est un des autres leviers possibles, mais là aussi, l'exercice a ses limites.

Le conservatoire, la Maison Rosa Bonheur, le théâtre, la médiathèque poursuivront par ailleurs leurs actions dans un partenariat toujours plus grand et avec un souci permanent d'associer la jeunesse à son travail, un effort qui porte d'ailleurs ses fruits. On le voit non seulement à travers leurs éléments de programmation qui vous sont détaillés ici mais également à travers les publics que, peu à peu, ils

arrivent à toucher, qui sont de plus en plus larges et de plus en plus jeunes. Je crois que cela va dans le bon sens.

2017 sera également l'année de la livraison de la piscine, enfin peut-être... Si ce n'est pas 2017, ce sera début 2018. On n'est jamais à l'abri d'aléas de chantier. Aujourd'hui, on nous annonce que ce sera peut-être début 2018. En tout cas, 2017 sera l'année de la plus grosse partie des travaux du chantier de la piscine.

Le gymnase Dericbourg va aussi faire peau neuve.

Deux projets, la piscine et le gymnase, pour lesquels nous avons perçu de substantielles subventions de la part de l'État. Cela nous aide bien. C'est grâce à nos efforts notamment en matière de performance énergétique.

Sous le contrôle de Patrick Blas, le syndicat du lycée mènera les études techniques du terrain de rugby et de son club house qui verront leur réalisation l'année suivante, projet qui inclut la réalisation d'une salle communale dont nous avons réussi à négocier avec le syndicat du lycée d'excellents termes financiers pour la commune puisque c'est le syndicat qui va le construire pour la commune et, nous, nous allons rembourser à prix coûtant la réalisation de la salle sur une période qui va s'échelonner sur 10 ans à un taux de... Je ne sais plus combien, mais tellement ridicule que... Ce n'est même pas l'inflation.

C'est une très bonne opération pour nous qui, financièrement, aura peu d'impact. Nous bénéficierons de ce fait d'une nouvelle salle pour les fêtes des Chevillais (mariages, baptêmes, etc.) un peu plus spacieuse que la salle Simone de Beauvoir. Comme nous sommes assaillis de demandes, nous aurons deux salles à disposition pour les familles.

Par contre, nous sommes dans l'obligation de repousser dans le temps certains investissements que nous ne sommes pas parvenus dans les contraintes financières à intégrer dans le Plan pluriannuel d'investissements, vous vous en doutez bien.

Avec Laurent Taupin en matière de développement durable, c'est d'abord peu à peu la nouvelle version de l'Agenda 21. Il va prendre une forme que l'on ne sait pas encore qualifier aujourd'hui puisqu'il est en pleine phase d'élaboration. Vous êtes d'ailleurs conviés à différents ateliers pour y contribuer au cours de la prochaine période. On peut d'ores et déjà vous dire qu'un effort marqué sera mis sur la question de l'eau, notamment la récupération des eaux de pluie, sur laquelle nous pensons avoir des marges de progression possible ainsi que sur la question des déchets et notamment du tri et du second emploi des objets. Il s'agit, plutôt que de les jeter, de réfléchir à la manière de leur donner une deuxième vie.

De la même façon, nous nous lançons, et 2017 verra une étude technique en ce sens, dans la réalisation d'un projet que l'on appelle le projet PARC, le pôle d'activités responsables, qui accueillera des entreprises chevillaises, des TPE et des PME, les petites entreprises qui n'ont pas suffisamment de revenus pour se payer des locaux.

L'idée est de mutualiser un certain nombre de moyens, de leur mettre le pied à l'étrier dans des locaux qui seront par ailleurs respectueux des normes environnementales, sociales et d'insertion, etc. Cela se fera dans une logique de gagnant/gagnant et leur rendra bien service.

De la même façon, nous allons procéder cette année à l'embellissement du mur le long de la coulée verte. Je suis sûre que vous voyez tous le mur dont il s'agit, celui qui a des tags de partout. En lien avec L'Oréal, RTE, le département, la commune est en train de monter un projet de fresque tout au long de ce mur de manière que celui-ci offre une vue un peu plus digne de notre commune, du tramway et de la nationale 7 requalifiée. Je n'en dis pas plus, nous nous sommes compris.

Ensuite avec Patrick Blas et Charlotte Régina, l'année 2016, a consisté à mettre en place un certain nombre d'instances partenariales entre la municipalité, la police, le Parquet, les associations de résidents, les bailleurs, etc. 2017 verra la concrétisation d'un certain nombre d'actions en ce sens, qui devraient porter leurs fruits en matière de sécurité et de tranquillité publique au-delà bien sûr de tout ce que nous faisons par ailleurs habituellement.

Les réunions de quartier mises en place par Patrick Blas sur cette question portent leurs fruits. Cela permet d'identifier un certain nombre d'actions au cas par cas, quartier par quartier, immeuble par immeuble, pour essayer de cheminer dans la résolution des problèmes concrets qui peuvent se rencontrer dans les différents quartiers.

Nous avons mis en place un conseil des familles qui, en 2017, se réunira autant que de besoins, actionné par les fameuses instances partenariales que je viens de qualifier si des cas devaient se présenter.

Nous entrons également dans la deuxième tranche de l'équipement en vidéoprotection des équipements communaux avec six nouveaux sites, ce qui portera au total le nombre d'équipements publics équipés en vidéoprotection à 13 de mémoire. Si toutefois je me trompe... ?

M. BLAS. - C'est bien 13.

Mme Le Maire. - En matière d'aménagement, d'embellissement de la ville (*cf. page 29*), 2017 sera l'année, c'est déjà le cas, de mise en service de la fibre optique pour le premier lot, le quartier Larue, et connaîtra le déploiement de la fibre optique sur le deuxième lot qui sera tout ce qui est à peu près au nord de l'avenue Franklin Roosevelt, même si cela prendra aussi la résidence Kennedy et les résidences un peu au sud. Le quartier Bretagne, quant à lui, fera l'objet d'un troisième lot l'année suivante. On peut dire que, d'ici à 2 ans, toute la ville sera équipée en fibre optique, ce qui est une très bonne nouvelle.

Le métro va, lui aussi, rentrer en phase plus opérationnelle puisque nous connaissons le chantier de dévoiement des réseaux notamment la rue du Petit-Le-Roy. Nous avons deux émergences. Cela se traduira par la présence de grilles d'aération. En 2017, on connaîtra un chantier sur cette question.

Le syndicat d'étude de la cité de la gastronomie approfondira ses études à la fois de modèle économique, de faisabilité foncière et de projet culturel pédagogique et scientifique.

L'opération Sorbiers-Saussaie se poursuit avec, en 2017, la livraison des premiers logements, les aménagements des cœurs d'îlot en jardin. Ce sera un peu douloureux pendant l'été mais, à la rentrée prochaine, vous aurez les jardins en cœur d'îlot.

La barre de la rue de Provence va également être démolie, ce qui va aérer la place Nelson Mandela et donner un peu d'air à tout cela.

Pour l'instant, entre les constructions et le fait que tout n'ait pas encore été démoli, cela ne donne pas encore l'impression d'aérations que cela va donner à la fin. Nous avancerons en 2017 les études techniques sur le déménagement de la Maison pour Tous.

Je vous indique que nous menons par ailleurs un travail avec les résidents de la Saussaie sur la question du stationnement et de l'impact que cela peut représenter en termes d'aménagements, notamment de l'espace public.

Concernant la ZAC Anatole France Meunier, nous connaissons :

- la première démolition avec celle de la barre A,
- la construction de logements dans le triangle des Meuniers (*cf. page 30*) avec de l'accession en copropriété et du logement public,

- la réalisation du troisième tronçon de la "route de Chevilly", la route qui longe le MIN qui, jusqu'à présent, "bute son nez" contre le tramway, contre l'avenue de la République. Cette année, sera réalisé le barreau routier, sur le budget départemental, qui va rejoindre la nationale 7.

Dans un premier temps, nous ne pourrons que tourner à droite, mais c'est provisoire. D'ici 2 à 3 ans, on pourra opérer tous les mouvements, mais dans un premier temps, pour des raisons de phasage des différentes opérations, on ne pourra pas opérer tous les mouvements. Cela déchargera néanmoins un peu l'ensemble du nœud routier notamment au droit du Mac Do et la remontée le long de la rue Élysée Reclus et de la rue de la République et donc le trafic dans le quartier Bretagne.

Au niveau du cœur de ville, dès le printemps prochain en avril/mai, sera mis en place du mobilier urbain coloré sur la place Nelson Mandela mais aussi devant la médiathèque, qui accueillera de la végétalisation pour aller dans le sens de la végétalisation de notre cœur de ville. Nous avons fait plusieurs ateliers en ce sens. Nous avons tous convenu qu'il fallait mettre un peu de gaieté dans tout cela. Ce cœur de ville dispose de nombreux atouts, mais il est important d'y apporter une petite note de couleur et de fraîcheur.

Le printemps connaîtra aussi l'installation de nouveaux commerces. Une première commerçante est en train de s'installer, une marchande de prêt-à-porter. Deux baux seront signés le 1^{er} avril. Ce seront de bonnes nouvelles. Pour l'instant, je ne vous en dis pas plus car tant que ce n'est pas signé, je ne prends pas d'engagement formel. En tout cas, c'est en bonne voie. On prend le temps.

La question des commerces est compliquée surtout quand des LIDL et des Grand Frais s'installent un peu partout dans votre périmètre. Ce n'est pas très simple à gérer. La question des commerces de proximité est compliquée. On prend du temps, je sais qu'il y a de l'impatience sur cette question. Je ne suis pas aveugle, je le sais bien, mais nous préférons travailler avec de vrais professionnels plutôt que de faire des effets d'annonce immédiats en mettant n'importe qui dans des cellules commerciales qui vont péricliter au bout de quelques semaines et qui vont nous mettre par la suite dans des situations difficiles car nous devons préempter à nouveau les baux commerciaux alors que cela aura été une dépense inutile.

Je ne fais pas les choses mal, dans la précipitation. Je préfère prendre le temps, quitte à nourrir une certaine forme d'impatience, en tout cas, faire les choses bien. Cela ne nous prémunit pas contre une éventuelle difficulté d'un commerçant où faillite. On connaît l'état du commerce de proximité aujourd'hui. En tout cas, c'est un gage de sérieux pour la suite.

Le département va poursuivre cette année les études de requalification de la départementale 160. Le tronçon entre la rue de Provence et la crèche Maison bleue, la rue Georges Brassens et l'avenue Jacques Brel va être complètement requalifié. L'idée est d'apaiser les flux, de faire en sorte que l'on y roule moins vite et de favoriser les traversées piétonnes afin d'avoir le sentiment de traverser le cœur de ville là où, aujourd'hui, on le tangente.

Nous mènerons les études qui nous permettront de déterminer s'il est possible ou non d'ouvrir une entrée de parking public depuis la départementale. C'est l'une des conditions de la réussite de tout le travail que nous menons sur la commercialité du cœur de ville. Il faut que, depuis la départementale, on puisse rentrer dans le parking public. Il y a, de notre point de vue, une possibilité pour le faire entre la médiathèque et le restaurant.

L'esplanade du cimetière intercommunal dans le quartier Larue fera l'objet d'une réflexion avec l'ensemble des habitants du quartier, avec le syndicat intercommunal qui est en responsabilité en maîtrise d'ouvrage et les commerçants de manière à voir comment on peut le faire évoluer.

Évidemment, avec l'ouverture du Grand Frais juste à côté, cela va influencer un peu sur la nature de ce que l'on peut y envisager, en tout cas, nous ouvrirons ce chantier dans la concertation avec chacun.

Nous terminerons en 2017 les aménagements au droit du collège Liberté et poursuivrons les rencontres avec les entreprises, de manière à mieux connaître leurs besoins et essayer de voir comment on peut bâtir du gagnant/gagnant dans les différents enjeux de la vie locale.

2017 sera une année charnière pour l'autonomie communale, au-delà de ces logiques d'actions transversales au regard des enjeux qui vont nous occuper sur la métropole du Grand Paris et l'EPT Grand Orly Seine-Bièvre (*cf. page 32*).

Je vous ai déjà parlé de la métropole, je n'y reviens pas. Nous serons amenés en 2017 à définir l'intérêt métropolitain d'un nombre important de compétences stratégiques. Je vous ai expliqué que cela ne nous impactera pas tout de suite. Aussi, je focaliserai plutôt mon attention sur l'EPT car, là, nous sommes dans une situation très compliquée qui peut présenter des menaces importantes pour nous en termes financiers mais aussi en termes de pertes d'autonomie de gestion sur laquelle nous maintiendrons, bien sûr, une vigilance appuyée. Cette année sera l'année où il nous faudra définir l'intérêt territorial sur des enjeux comme le développement économique ou le projet de territoire. Très bien. S'il y a deux sujets sur lesquels il est pertinent de réfléchir à plusieurs, ce sont bien ceux-là. Ce ne sont pas les seuls, il y a aussi le plan climat-air-énergie-territoire, etc. tout ce qui touche aux grandes dynamiques stratégiques qui nous permettent d'être plus intelligents collectivement et de développer des synergies. C'est une démarche de projet, j'y participe activement. Je crois que l'on peut faire de très belles choses.

L'année 2017 sera l'année où se mettra très probablement en chantier l'élaboration du PLU intercommunal. Moins bien ! Je vous indique qu'à partir du moment où ce chantier commence, nous n'avons plus la main sur l'urbanisme. C'est un problème. Pour l'instant, nous avons bâti l'EPT dans une logique de coopératives de villes respectueuses de l'intérêt de chaque commune et du souhait de chaque Maire. Nous y sommes tous vigilants, les 24 maires. Nous sommes tous dans la volonté de le respecter, mais cela reste du domaine du pacte politique. Le jour où il surgit un problème, c'est le droit qui prime. Première difficulté, mais ce n'est pas celle sur laquelle je souhaiterais attirer le plus votre attention.

Celle qui m'inquiète le plus concerne les compétences plus opérationnelles dont nous allons être amenés à discuter. Nous avons déjà commencé à en discuter avec l'ensemble des autres Maires concernant les voiries, l'éclairage public, les équipements culturels et sportifs, l'action sociale d'intérêt territorial, les opérations d'aménagement qui seraient d'intérêt communautaire et les parcs d'activité.

Nous sommes dans une petite difficulté : cet EPT a réuni dans un même périmètre trois intercommunalités qui préexistaient qui avaient décidé de transférer entre elles certaines compétences très importantes. Aujourd'hui, si nous ne prenons pas la décision de garder ces compétences dans la commune avant le 31 décembre 2017, elles seront de fait basculées vers l'EPT : voirie, éclairage public, propreté de la voirie, quand je parle de voirie, ce n'est pas seulement faire les travaux, boucher les trous, c'est aussi la propreté, l'entretien, les équipements culturels et sportifs, là, il faut déterminer le curseur.

On a quand même des questions importantes devant nous. Or, il n'y a pas de consensus au sein du conseil de territoire sur ce qu'il faut faire. Dans la mesure où nous n'avons absolument aucun levier financier au sein de l'EPT, je considère que l'intérêt des Chevillais est que nous gardions le maximum de choses en compétences communales. Cela me paraît être le meilleur moyen de préserver notre capacité d'agir, notre autonomie et notre réactivité dans la proximité. Plus cela s'éloigne de nous, moins nous serons en capacité de faire les choses. Le problème est que tout le monde ne raisonne pas comme cela et que cela va se décider à la fin, à la majorité des deux-tiers au Conseil de territoire. Nous sommes susceptibles de nous voir imposer des choses que l'on ne voudrait pas. Christian Hervy en tant que conseiller territorial, André Deluchat en tant que

participant à la CLECT (Commission Locale des Charges Territoriales, une commission dans laquelle on chiffre tous les transferts de compétence) et moi y sommes très vigilants. Sachez que, pas plus tard qu'avant-hier, j'étais à une réunion des Maires sur la voirie où l'administration de l'EPT essayait de nous convaincre que l'on ne pouvait pas faire autrement que de tout transférer en matière de voiries.

Évidemment, le Président a cru ce que l'administration lui disait, il avait confiance en son administration. Il a fallu que je le mette en face de la réalité, beaucoup beaucoup plus nuancée, juridique qui est la nôtre, sur laquelle je passe car j'ai déjà pris beaucoup de temps, pour que les autres Maires réagissent en disant : on ne comprend pas, cela veut dire en fait que l'on a une latitude.

Comprenez que si on rate la moindre réunion et que si l'on n'est pas vigilant au moindre détail, on est dans une situation où l'on peut se faire attraper par surprise. Je vais le qualifier ainsi.

Il faut donc faire preuve d'une très grande vigilance car une fois que l'on a transféré des charges, des compétences, notre capacité d'action est un peu moins réactive. Cela ne veut pas dire que l'on ne décidera plus rien, il ne faut pas exagérer non plus. Je ne voudrais pas caricaturer mon propos. Je suis Vice-Présidente en charge des déchets, les déchets étant une compétence transférée obligatoirement par la loi, je peux vous dire que c'était plus simple avant, c'était plus simple quand on les gérait dans la commune.

Je vous indique que je porterai cette vision, celle qui convient de centrer les compétences de la métropole du Grand Paris et de l'EPT sur les visions stratégiques générales, les grandes politiques sur lesquelles il nous faut construire de la convergence de vue et des projets de territoire et que, pour tout ce qui est de la gestion de proximité, je me battraï pour que nous puissions garder le plus de choses possibles dans le champ communal. Si jamais on n'y arrive pas, je déploierai des plans B pour que l'on puisse, même si c'est transféré, garder la main sur un maximum de choses de l'intérieur de l'EPT.

Vous le voyez, votre Maire, votre équipe municipale garde, quoi qu'il arrive, le cap de l'action municipale pour laquelle nous avons été élus : assurer un haut niveau de service public local, préserver l'identité de notre commune faite de solidarité et de convivialité, le tout dans une logique de gestion responsable.

Je voudrais terminer mon intervention sur une réflexion presque philosophique. À travers notre démarche d'évaluation des politiques publiques, nous déployons des efforts gigantesques pour ne pas revenir sur l'essentiel de ce qui fait notre action, vous l'avez vu, mais c'est un exercice qui a ses limites, comme je viens de vous le démontrer à travers les premiers renoncements que nous allons être contraints d'arbitrer au cours de la prochaine période. Plus l'étau va se resserrer et plus il faudra enlever des choses. Vous avez bien compris la dynamique.

Sur le fond, à quoi nous conduit progressivement l'étouffement budgétaire des collectivités ? Elle conduit à les aseptiser, à créer les conditions pour qu'elles ne puissent plus mettre en œuvre autre chose qu'un socle commun d'actions, un socle incolore, sans couleur de l'action.

Certains diront que ces réformes visent à tuer les communes voire les départements. Je dis qu'ils ont raison. Mais au fond, ce n'est pas seulement des institutions que ces réformes tuent à petit feu, c'est la démocratie en elle-même car lorsque vous supprimez toute marge de manœuvre financière aux collectivités locales, elles ne deviennent plus que des agents déconcentrés de l'État qui met en œuvre une mission minimum sur laquelle nous n'aurons plus aucune marge de manœuvre.

Pour quoi voterez-vous demain si les communes ne sont plus en capacité de développer un projet ? Un joli sourire ? Une belle gueule ?... Il paraît que c'est à la mode en ce moment. Le vide sidéral fait des émules à la télévision. Mais enfin, moi, je refuse de privilégier l'apparat plutôt que le fond des

choses. Je suis convaincue plus que jamais que notre pays a besoin de lieux d'expression, de démocratie renforcée plutôt que d'institutions bâillonnées et réduites à l'inaction.

Vous pourrez donc compter sur moi et sur toute l'équipe municipale pour porter la voix de notre commune au sein de ses différentes instances de travail auxquelles nous participons pour y faire entendre et respecter les projets de la commune, les intérêts des Chevillais, y faire rayonner les projets du Grand Orly à l'échelle de cette métropole qui pourrait être une si belle idée si elle était davantage tournée vers le bien-être des personnes et le développement des synergies.

Merci de votre attention et de votre écoute même si j'ai été très longue.

(Applaudissements.)

Mme la MAIRE. - Je vous propose que nous interrompions la séance officielle.

(La séance officielle est interrompue à 20 h 50.)

Mme la MAIRE. - Nous pouvons ouvrir le débat avec la salle. Il s'agit d'un débat collectif, cela signifie qu'il ne se limite pas à des questions dans la salle et à des réponses du Maire. Il s'agit bien d'un débat auquel tout le monde peut prendre part, Conseillers municipaux compris bien sûr.

M. ROTONDO. - Aux informations, j'ai entendu un candidat dire qu'il avait pris la décision de supprimer la taxe d'habitation pour 80 % des personnes.

Mme la MAIRE. - Oui. Je l'ai également entendu.

M. ROTONDO. - Je ne sais pas... 20 Md€... Bon... Je pense que cela va poser un problème.

Autre chose un peu plus terre à terre, le métro du Grand Paris passe rue du Petit-Le-Roy. Il y a eu beaucoup de réunions là-dessus car les gens s'inquiétaient des nuisances des travaux, du fait que certaines maisons pourraient s'écrouler, etc. Cet inconvénient a-t-il été résolu ou est-ce toujours en discussion ?

Mme la MAIRE. - Les maisons qui s'écroulent, c'est plus qu'un petit inconvénient !

M. ROTONDO. - Des maisons qui se fissurent, etc. Certaines personnes voulaient que le tracé passe par le parc départemental car, là, il n'y a pas de danger. Je ne sais pas où cela en est.

La Socotec m'a écrit à un moment, maintenant elle ne m'écrit plus, je ne vois plus personne. Est-ce en cours ? Vous avez peut-être des informations ?

Les problèmes du Grand Paris peuvent aller jusque vers l'Haÿ-les-Roses et ailleurs. C'est important.

Mme la MAIRE. - Quelqu'un d'autre souhaite-t-il intervenir ?...

Pendant que vous rassemblez vos esprits, on peut répondre aux deux premières questions.

M. DELUCHAT. - Concernant la ligne 14, nous avons des réunions avec la Société du Grand Paris. Nous avons fait une réunion publique en décembre 2016 à l'ancien centre de loisirs. Il y avait beaucoup de monde et beaucoup de questions ont été posées. Lors de cette réunion, la Société du Grand Paris a apporté des arguments pour vous rassurer. La position est celle que vous indiquez. Certains disaient effectivement : pourquoi traverser le quartier Bretagne notamment plutôt que de prendre directement l'ex-route de Chevilly, celle du 19 novembre, etc. pour atterrir à la Porte de Thiais, à côté de la caserne des pompiers ?

On vous a répondu qu'il y avait des normes techniques, les ingénieurs ont travaillé dessus. En France, ils sont renommés. On peut s'en réjouir. S'ils nous disent qu'il y a des éléments qui font qu'il n'y a pas d'autres solutions, qu'il faut essayer de comprendre, je ne suis pas un technicien mais je pense que leur raisonnement se tient parce que la station qui s'appellera Cité de la gastronomie est située proche de la départementale 7. En même temps, elle doit avoir un sens. La boîte a un sens,

elle est parallèle à la route départementale 7. Le métro ne peut pas faire d'angles droits ou quasiment pas, il ne peut pas aller au-delà d'un certain niveau de courbure.

Venant de la rue du Petit-Le-Roy, le virage est quasiment impossible à atteindre. Ils ont donc suivi au maximum la rue du Petit-Le-Roy mais pour atterrir à la station, ils sont obligés de couper le quartier avec l'assurance que l'on vous a donnée, celle que le métro sera à 25 mètres sous terre. Dans certaines parties, il ira même jusqu'à 30 mètres.

Il faut savoir que tout est fait, et le terrain le permet, pour qu'il n'y ait en principe aucune conséquence sur les habitations. Ils disent en principe parce qu'il y a toujours une marge d'erreur de 0,1 %. Ils ne vous diront pas autre chose que cela. Le fait que des experts soient nommés pour voir ce qu'il en est avant que le tunnelier ne passe et ce qu'il en sera dans les années futures est rassurant. Y compris à Paris, le métro est parfois à 15 mètres sous terre. Dans Paris, il passe sous les immeubles. C'est aussi la réalité. Il ne faut pas trop avoir peur et penser que vos habitations vont être dévalorisées. Au contraire, elles vont être revalorisées.

Ils sont en train de finaliser le tracé. Pour l'instant encore, il y a quelques mètres de distance. Nous ne savons pas encore où il passe exactement, mais dès que nous aurons le tracé, nous vous dirons exactement où il passe et à quel endroit vous vous situez par rapport au tracé. Vous aurez toutes ces informations. De toute manière, nous travaillons en toute transparence. En cas de problème, il y a une commission. La Société du Grand Paris a mis tout en œuvre pour qu'il y ait le maximum de confiance et la possibilité de rassurer les populations dans ce domaine.

Sur la TH, un seul mot : 80 % d'exonération de taxe pour la population. Si j'ai bien compris cette exonération sera compensée par l'État. Je vous donne l'exemple des dotations de fonctionnement.

L'État devait compenser la part "salaires" issue de la taxe professionnelle. On nous la réduit au fil du temps. De mon point de vue, je crains que l'État, quand il aura besoin d'argent, se paye sur les collectivités territoriales.

Mme la MAIRE. - Tout cela est très cohérent. Cela va exactement dans le même sens que tout ce que l'on vient de décrire. À titre d'information, pour nous, la taxe d'habitation représente une ressource de 5 M€. Si nous n'avions plus cette ressource et qu'elle nous était compensée, nous serions dans une logique de réduction progressive.

M. ROTONDO. - Ce n'est pas 100 %, il restera une partie tout de même.

Mme la MAIRE. - Je vous donne un agrégat. Y a-t-il d'autres questions dans la salle ?

Mme GAUTHIER. - C'est un peu hors propos, mais, peut-être n'ai-je pas bien compris. Pour la station de métro, j'apprends que cela s'appelle Cité de la gastronomie, c'est très joli, où se situera l'entrée de ce métro ? Initialement, l'entrée se faisait à hauteur de la caserne des pompiers et on passait par le sous-sol. Puisque la station a été déportée au niveau de Veolia à peu près, où se situera l'entrée ?

Mme la MAIRE. - La station n'a pas été déportée.

Mme GAUTHIER. - Je crois ne pas avoir compris.

Mme la MAIRE. - On ne va pas pouvoir rentrer ce soir dans une explication précise des plans. Je vous propose de rencontrer M. Deluchat afin qu'il vous apporte tous ces éléments avec plans à l'appui.

La station a été ripée de quelques mètres. En l'occurrence, l'entrée continue d'être, à quelques mètres près, au même endroit. Cela ne change vraiment pas grand-chose. Ne vous inquiétez pas.

Mme GAUTHIER. - Merci.

Mme la MAIRE. - Des questions sur les orientations budgétaires ou des interventions ? On n'est pas obligé de poser des questions, on peut aussi faire part de son avis, tout simplement.

M. CHAVEZ. - Ce n'est pas une question. De façon très brève, je voudrais vous remercier pour toutes les informations que nous venons de recevoir et féliciter la façon de nous présenter la situation pas seulement celle de Chevilly-Larue, mais aussi celle de la France et peut-être même celle du monde.

Quand on expose la réalité de la situation financière, la lutte énorme et de la résistance dont fait preuve Chevilly-Larue face à cette énorme dépréciation de ressources mal réparties. Cela nous invite à faire des efforts pour, dans cette situation aussi incertaine que celle-ci, continuer de rendre compte de tous les points concrets auxquels Chevilly-Larue fait face. C'est tout ce que je voulais dire.

Je vous réitère mes remerciements pour l'information de cette commune qui lutte contre les inégalités et pour résister à l'offensive de la grande finance.

Mme la MAIRE. - Merci.

Y a-t-il d'autres interventions dans la salle ?

Mme VENON. - En premier lieu, je salue toute l'équipe municipale.

Je me suis occupée à la demande de certains locataires des Sorbiers Saussaie de la chose suivante : des jeunes trouvent très amusant de rentrer dans les halls, de casser les portes des caves. Je crois, Madame la Maire, que vous avez reçu la pétition rédigée par nos soins. Une personne m'a demandé pourquoi on ne leur donnait pas une salle.

J'ai répondu : à Chevilly-Larue, il y a tout pour les jeunes. Il y a notamment la maison des jeunes. Ils n'ont qu'à participer aux activités qu'il y a à Chevilly-Larue. Seulement, leur activité à eux, c'est la drogue et la possibilité d'avoir un local.

Rue du Berry, nous avons un beau bâtiment de style islandais. Ils sont en train d'essayer d'y rentrer pour investir un local. Ils ont besoin de ce local. Je trouve qu'il ne faut pas donner de local à ceux qui cassent.

Cette semaine, j'ai déposé la pétition à Valophis. Valophis répond qu'il n'y a que la police pour faire arrêter les agissements de ces jeunes qui cassent tout. Je ne comprends pas comment cela peut exister. J'ai peut-être l'air d'une idiote en parlant de cela, mais ils font d'énormes dégâts. Ce sont nos loyers qui payent les réparations. Cela nous fait des charges supplémentaires. Il faudrait mettre fin à ce genre d'attitude.

Mme la MAIRE. - C'est une question importante que l'on ne rencontre pas seulement à l'adresse que vous citez.

Les bailleurs comme les municipalités sont dans la situation, comme les habitants, où la réduction des effectifs de police depuis de nombreuses années conduit aujourd'hui à ce qu'on réponde au commissariat : on n'a pas de voitures disponibles.

Effectivement, dans ce cas, il est un peu plus difficile d'exercer une pression suffisante sur ces individus. Avec Patrick, nous avons mis en œuvre un certain nombre de mesures et d'actions renforcées de partenariat pour essayer d'exercer une pression plus forte sur ce genre de sujets en amont et en tirant un peu le fil de la prévention et du rapport aux familles. Bref, tout cela en est encore au stade embryonnaire. Cela ne produira des effets réels que dans quelques mois voire au-delà car c'est un travail de long terme.

Lorsqu'on a pu faire des opérations coup de poing avec la police sur des situations qui commençaient à devenir inquiétantes dans certains bâtiments, à l'échelle de cages d'escalier puisque

la police a mené un certain nombre d'opérations, eh bien, nous avons été devant une difficulté dans la configuration actuelle de ce quartier.

Quand nous aurons mené à bien l'aménagement, nous aurons moins de difficultés. Des lieux de vigie font que la police ne peut pas approcher à moins de 400 mètres sans que tout le monde ne soit parti avant qu'elle ne s'approche davantage. C'est quand même compliqué !

Patrick, je te laisse développer un peu les éléments stratégiques que nous avons mis en place ?

M. BLAS. - Sans m'éterniser, sachez que je rencontre tous les mois le responsable du poste de police de Chevilly-Larue pour faire un point. Jorge Veloso m'assiste dans cette tâche.

Dans le secteur Saussaie où nous connaissions des dégradations assez fréquentes, où il y avait des plaintes nocturnes liées au fait que des jeunes passaient la nuit à gêner considérablement les locataires et copropriétaires, de vastes opérations de police ont eu lieu dès le début de l'année. 12 personnes sont sous les verrous. Bizarrement, depuis, nous avons retrouvé un certain calme dans ce quartier.

Je ne dis pas qu'il faut faire pareil dans le tien, Yvette, mais la police, même si elle a des moyens très réduits et très limités, continue à faire ses investigations, interpellations et arrestations. Pas mal de gens sont sous les verrous actuellement.

Concernant le quartier que tu évoques, je vais rencontrer très rapidement M. Marciano, le responsable du commissariat local, pour voir de quelle façon il est possible de mener à bien des missions dans ce quartier sachant que pas mal de dégradations sont survenues ces derniers temps. Cela s'était arrangé un peu sur la Tour du 2 rue Bretagne, mais cela repart de nouveau. Il faut que l'on voie cela de plus près pour savoir quelle action mener envers ces réfractaires sachant qu'à côté de cela, certains agissent dans le bon sens, ils vont vers les installations sportives.

L'association de karaté qui vient de se créer va nous encadrer de nouveaux jeunes sur le gymnase Marcel Paul. Cela ne va pas tout résoudre mais cela va néanmoins en occuper quelques-uns et en fatiguer quelques-uns, mais ce n'est pas tout. On ne lâche pas la pression.

Nous essayons de tout mettre en œuvre pour faciliter la vie des résidents.

Mme la MAIRE. - Il faut comprendre que nous marchons un peu sur les deux jambes : la première, les actions dont vient de parler Patrick qui sont indispensables parce qu'on ne peut pas laisser les gens être dérangés en permanence, c'est une évidence et la deuxième, le travail de fond engagé à côté que l'on peut qualifier de préventif plutôt que de répressif qui vise à travailler sur les publics de plus en plus jeunes.

Un même de 15, 16, 17 ou 18 ans qui cause ce genre de dégâts dans les parties communes d'un immeuble connaissait très probablement déjà lorsqu'il était un petit enfant des problèmes familiaux, des problèmes à l'école. S'il y avait eu des institutions pour essayer de l'aider à ce moment-là, il n'en serait peut-être pas arrivé là où il en est aujourd'hui.

Tout le travail que nous menons consiste à essayer d'identifier le plus tôt possible les mêmes en difficulté de comportement, de décrochage scolaire, parce que bien souvent c'est lié, en vue de les accompagner, de leur tendre une main avant qu'il ne rentre dans une spirale infernale. On essaie de marcher sur les deux jambes.

Sauf à ce qu'il y ait des regrets qui se manifestent... Je n'en vois pas. Je vous propose que nous reprenions le cours officiel de notre séance et que nous rentrions dans le débat au sein du Conseil municipal sur ces orientations budgétaires.

(La séance est rouverte à 21 h 10.)

Mme la MAIRE. - Y a-t-il des interventions ?

M. LADJICI. - Bonsoir à tous. Chers collègues, Madame, Monsieur, Madame la Maire, je remercie les citoyens qui sont parmi nous ce soir pour assister à ce débat d'orientation budgétaire. C'est un plaisir de vous avoir parmi nous. C'est le signe de l'intérêt que vous portez à la gestion municipale et je ne peux à titre personnel que m'en féliciter.

Cette année 2017 est à la fois l'année de tous les espoirs et celle de tous les risques pour notre pays. L'élection présidentielle qui aura lieu dans moins de deux mois maintenant sera déterminante pour notre cohésion nationale et pour notre modèle républicain qui repose sur nos valeurs fondamentales de liberté, d'égalité et de fraternité.

Le camp des progressistes est divisé, certaines composantes de la gauche française estiment qu'il est absolument prioritaire d'exprimer une singularité politique avec les autres forces en présence, quitte à voir le pire se produire dans notre pays dès cette année.

Le pire, c'est évidemment le Front National et ses idées dangereuses pour notre unité nationale. Son projet est simple, quel que soit le territoire dans notre pays : vous faire peur, vous inquiéter, vous faire douter pour mieux désigner l'autre comme responsable de vos difficultés.

L'autre, c'est souvent votre voisin, votre collègue de travail, votre partenaire de sport. Ces gens-là ont pour sinistre ambition de nous pousser à nous recroqueviller sur nous-mêmes et de nous pousser à rejeter tout ce qui est différent de ce que nous représentons.

La longue histoire de notre monde nous enseigne que toutes les civilisations qui ont périclité sont celles qui ont douté d'elles-mêmes au point de refuser toute ouverture sur le monde et ses transformations.

Le monde change et plus que jamais nous devons nous remettre individuellement en question pour affronter une donne internationale complexe et parfois violente ; La mondialisation à grande échelle n'est pas près de s'arrêter, elle va malheureusement se poursuivre dans les années qui viennent, ne pas la regarder en face est un aveu d'échec.

Notre rôle de responsables politiques est de préparer notre pays à affronter ces grandes transformations, non pas en servant à longueur de journée un discours victimaire et stigmatisant, mais au contraire en expliquant à nos concitoyens comment être plus forts et mieux préparés dans ce monde qui balaye tout sur son passage.

Les discours simplistes que nous servent les partis populistes ne rendent pas service à nos concitoyens, surtout les plus fragiles. Nous en avons longuement parlé ce soir.

Attaquer sans cesse nos institutions nationales, nos représentants et l'union Européenne sans y apporter la nuance nécessaire est l'un des pires crimes qui puisse exister.

Si l'Union – Européenne doit être réorientée pour être plus proche du citoyen, elle ne doit nullement être remise en question. Elle est l'instrument de la paix des nations, elle doit leur apporter les moyens de s'entraider et de grandir ensemble.

La distance qui peut exister avec les peuples de cette institution accentue la défiance envers Bruxelles et Strasbourg, les technocrates pensant souvent bien faire ont malheureusement bloqué cette grande institution au point d'en faire un instrument de défiance majeur pour les partis extrémistes.

Au plan national, cette élection présidentielle n'a jamais été aussi incertaine. Tout est possible, le meilleur avec une victoire d'une gauche unie et visionnaire, comme le pire avec la victoire de l'extrême droite ou la droite extrême.

Pourtant, les chiffres de l'INSEE montrent une situation économique qui s'est fortement améliorée en 2016 et 2017.

Près de 160 000 chômeurs de moins en 2016, ce sont les chiffres officiels, et un taux de chômage qui repasse en dessous des 10 %.

Le produit intérieur brut a crû de 1,4 % en 2016. Les prix à la consommation n'ont pas augmenté de plus de 0,2 % cette même année alors que nous étions à plus de 1,3 % en 2012.

La dette publique est restée quasi stable et le déficit public est de 3,3 % là où nous étions à 7,5 % sous la mandature Sarkozy.

Les investissements des entreprises ont augmenté de plus de 2,7 % en 2016 là où ils étaient négatifs pendant la mandature précédente.

Le pouvoir d'achat des ménages s'est amélioré, nous le constatons pour certains, de 1,6 % là où il régressait sans arrêt entre 2007 et 2012, entraînant, par un mécanisme économique, une hausse de la consommation dans notre pays en 2016 de 1,5 %.

Ces chiffres de l'INSEE permettent d'évaluer factuellement la situation économique dans notre pays - je ne partage pas tout à fait la présentation qu'il y a eue tout à l'heure - et nous rappellent qu'un travail sérieux a été fait ces dernières années pour protéger nos concitoyens de la crise économique, contrairement à ce qui a souvent été dit à tort par nos adversaires politiques.

L'histoire jugera cette mandature, il est trop tôt pour l'évaluer, et nous dira si elle a été oui ou non positive pour notre pays. C'est dans les 10 ans à venir que nous allons savoir si ce qui a été porté a servi à préparer notre avenir ou non.

À Chevilly-Larue, 2016 a été une année charnière. Notre ville a enfin quitté son statut officiel de ville isolée pour intégrer la métropole du Grand Paris et le territoire Grand Orly Seine Bièvre.

Nous avançons progressivement dans la coopération intercommunale, il y a beaucoup de travail à faire, cela a été rappelé par Mme la Maire, pour profiter pleinement des opportunités qui seront offertes à notre municipalité sur le plan des projets, de l'ouverture sur notre territoire et surtout en matière d'investissements émanant de la Métropole du Grand Paris. Je tiens d'ailleurs à saluer le remarquable travail effectué par notre administration et les services financiers pour chiffrer la contribution de notre commune au territoire et à la métropole via la commission locale d'évaluation des charges transférées qui a été citée précédemment.

Le budget communal 2017 devra, selon nous, intégrer les nouveaux mécanismes inhérents à notre nouvelle appartenance territoriale. La projection que nous en faisons par rapport à ce qui s'est fait à Lyon et à d'autres grandes métropoles en Europe est qu'il faut, pour stabiliser la métropole et le territoire, une période dite "de rodage" de cinq ans.

Il nous faut surveiller les taux d'endettement en limitant le recours aux emprunts indexés sur des indices réputés toxiques selon la charte dite Gissler, la charte de classification officielle.

J'ai entendu le propos de Mme La Maire qui semble apporter un point de vigilance. Je trouve que c'est une bonne chose.

Pourquoi cette vigilance ? Par ce que nous vivons dans un monde devenu encore plus incertain avec l'élection de Donald Trump aux États-Unis et la sortie prochaine de la Grande Bretagne de l'Union Européenne. Cela peut sembler inopiné mais ce qui se passe aux États-Unis et en Grande Bretagne a des impacts en France et à Chevilly-Larue. C'est la raison pour laquelle les taux aujourd'hui sont difficiles à prévoir de la part des instituts financiers et des économistes.

Nous proposons de nous limiter jusqu'à la fin de la mandature aux emprunts de catégorie A et B et de commencer la renégociation, s'il est possible, au plus vite tous les emprunts de catégories D et E. Pour ceux qui connaissent ou qui connaissent moins, les emprunts de catégories D et E sont des emprunts qui stipulent qu'il est possible d'augmenter le taux entre 3 et 5 sachant que ces taux sont

indexés sur des valeurs financières internationales qui sont situées hors de l'Union Européenne. C'est la raison pour laquelle nous pensons dangereux pour Chevilly-Larue d'avoir recours à ce type d'emprunts.

Ces comportements ont vocation à protéger Chevilly-Larue de tous les facteurs internationaux et de prendre le minimum de risques pour la fiscalité municipale.

Sur le volet fiscal, notre groupe propose une année sans augmentation des taux d'imposition municipaux pour permettre à nos concitoyens d'améliorer leur pouvoir d'achat en cette année 2017, qui sera cruciale.

Chevilly-Larue a les moyens de proposer une telle mesure phare pour rassurer nos concitoyens et pour envoyer le signal d'une résistance municipale à cette tendance haussière qui semble s'installer dans le Val-de-Marne et particulièrement dans les villes gérées par la droite.

Nous devons également poursuivre une politique d'investissements pour préparer notre municipalité aux enjeux de demain. Toutes les dépenses qui ne profitent pas directement aux citoyens et aux Chevillais doivent être réorientées vers l'investissement pour renforcer l'attractivité de Chevilly-Larue et fidéliser les Chevillais qui y habitent déjà. Cela a été également rappelé.

Nous constatons dans nos quartiers quelques départs de jeunes couples, c'est normal, c'est le flux habituel des entrées et des sorties. Il y a beaucoup de débats parmi notre population. Ces jeunes couples sont parfois attirés par des communes qui offrent un cadre de vie plus agréable. Il faut que nous soyons en capacité d'analyser pour quelles raisons ces couples qui ont des enfants en bas âge, qui sont dans un parcours résidentiel ne souhaitent pas toujours rester à Chevilly-Larue. Je ne dis pas que c'est une tendance généralisée mais il en existe. Notre devoir et notre travail d'élu nous imposent d'y réfléchir.

La place Nelson Mandela est, comme chacun le sait ici, particulièrement exposée aux salissures en tout genre. Nous l'avons rappelé à l'occasion de notre tribune municipale du mois de mars. Un plan d'action prioritaire doit être mis en place, selon nous, pour renforcer la propreté de la place du Marché. Nous ne comprenons pas par exemple pour quelle raison le ramassage des ordures, je suis désolé de parler en des termes aussi concrets, ne se fait pas systématiquement à la fin de chaque marché. Les habitants du quartier nous alertent assez régulièrement, donc je pense que c'est un problème technique qui peut être résolu assez rapidement. Je me fais le relais de ces citoyens qui me l'ont demandé à plusieurs reprises. Certaines semaines, cela peut être tout à fait performant, d'autres semaines, cela peut prendre un peu plus de temps.

Si l'on peut faire quelque chose de ce point de vue, ce serait tout à fait positif.

Les usagers du parking municipal sont unanimement d'accord pour souligner sa détérioration ces dernières années. Cet équipement n'est pas d'un niveau de propreté suffisant, les conditions de sécurité n'y sont pas toujours réunies et les barrières et systèmes de distribution des tickets ne sont malheureusement plus opérationnels depuis plusieurs mois. Notre responsabilité est d'agir vite sur ce sujet pour permettre aux Chevillais d'en profiter pleinement et surtout pour donner un autre visage de Chevilly-Larue aux visiteurs qui viennent de l'extérieur. Quand vous arrivez à Chevilly-Larue pour rendre visite à votre famille dans le centre-ville, le premier contact avec la ville est le parking. Il faut être honnête, il n'est pas au niveau où on aimerait qu'il soit. Essayons d'améliorer ce parking, d'y apporter un peu plus de propreté et de rigueur dans la gestion des entrées et sorties.

Concernant la sécurité publique, j'ai noté les quelques questions du public et de Madame notamment, nous avons noté la mise en place des caméras de vidéo protection dans les lieux sensibles de notre municipalité. Cela va dans le sens du projet que nous avons porté en 2014 et des propositions faites lors du débat d'orientation budgétaire de 2016. C'est donc un point positif. Il nous faut le souligner.

Après, nous pensons qu'il faut aller un peu plus loin en abordant le sujet difficile de la création d'une police municipale à Chevilly-Larue. Cette question a longtemps enflammé nos débats municipaux pendant cette mandature et avant. À titre personnel et au nom du Groupe, j'ai envie de dire que nous respectons parfaitement les divergences qu'il peut exister autour de sa création. C'est normal, nous n'avons pas tous la même appréciation. Nous sommes en démocratie après tout !

Ce que nous constatons, c'est que la police nationale est pleinement engagée dans la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme. Cela a été souligné lors du précédent Conseil municipal, 12 000 postes supplémentaires ont été créés par ce Gouvernement. C'est une excellente chose après les suppressions massives de la période Sarkozy avec la RGPP durant laquelle nous avons perdu 9 700 policiers et gendarmes. C'est une bonne chose. 12 000 postes sont budgétés. Il faut former ces policiers, il faut les mettre en service. Je pense que le taux de réalisation est de 12 000 mais je pense que, dans les 2 ou 3 ans qui viennent, nous aurons atteint ce chiffre.

Je salue à ce titre le courage et le professionnalisme de nos ASVP mobilisés sur le terrain et qui font un bon travail. Je les vois régulièrement sur le marché et à la sortie des écoles. Ce sont des gens compétents. Il faut souligner lorsque les choses sont performantes. Nous transformons ces ASVP en policiers municipaux pour leur donner l'accès à une formation d'État reconnue ainsi qu'à des équipements adaptés au travail qu'ils ont à mener au quotidien. Il faut en outre envisager de les doter de véhicules spécifiques et reconnaissables en vue de mener des patrouilles régulières et venir en assistance à la population. Il faut faire ce travail de dissuasion et avoir une police municipale à Chevilly-Larue.

Nous sommes lucides, nous savons très bien qu'il y a des désaccords profonds sur cette question entre les socialistes et la majorité actuelle. Nous proposons dans le cadre de ce débat d'orientation budgétaire, c'est de poser la question aux citoyens et d'organiser un référendum municipal pour savoir ce que pensent les Chevillais de cette orientation.

Je viens du Nord. Quand j'étais petit, j'habitais Liévin dans le Pas-De-Calais. Je me suis renseigné - à l'époque, il y avait beaucoup de débats au sein de la majorité - c'est une ville de gauche gérée par le parti socialiste, le parti communiste, l'union de la gauche. La majorité a été tirillée pendant de nombreuses années. J'ai constaté en 2016 que cette ville a organisé un référendum municipal qui a mobilisé toute la population. Ils ont pu se prononcer sur sa création assez rapidement en demandant l'avis des citoyens. Je trouve que c'est une bonne chose. Il faut saluer cet exercice de démocratie participative. Si nous pouvons nous aussi, à Chevilly-Larue, impliquer la population, cela ferait de Chevilly-Larue une ville innovante et novatrice en Île-de-France.

En matière de transports et de communication, comme chacun le sait, Chevilly-Larue doit répondre aux besoins des citoyens qui souhaitent, par leurs déplacements, contribuer à la protection de la planète et de notre environnement.

L'installation de deux stations Autolib' pour permettre à nos concitoyens ne disposant pas d'un véhicule ou souhaitant tout simplement se rendre à Paris sans utiliser leur véhicule est une bonne chose. Nous avons eu ce débat avec Mme la Maire lors du précédent d'orientation budgétaire. Mme la Maire semblait sceptique quant à la volonté de l'opérateur de s'installer à Chevilly-Larue.

Après un travail effectué avec le groupe socialiste et citoyens - nous sommes allés discuter avec des villes voisines - nous avons constaté que Chevilly-Larue offrait les conditions de densité de population qui permettent à l'opérateur de venir installer des bornes Autolib' et avons regardé ce qui se fait dans les villes proches, Villejuif mais aussi Rungis, une ville, sans vouloir offenser les Rungissois, de moindre grande envergure que la nôtre. Pourtant, ils ont une station Autolib' qui fait le bonheur des Rungissois.

Mme la MAIRE. - Combien y a-t-il de salariés ?...

M. LADJICI. - Je termine Madame la Maire. Je ne vous ai pas interrompu tout à l'heure.

Concernant les déplacements propres, Chevilly-Larue ne dispose toujours pas de bornes de rechargement pour véhicules électriques. Nous proposons d'en équiper notre parking municipal, d'une part, et d'organiser, d'autre part, une réunion avec les bailleurs sociaux pour voir dans quelle mesure nous pouvons, en tant que puissance publique, contribuer à une concertation groupée pour les gens qui sont en copropriété. Il ne faut pas les oublier car beaucoup de personnes dans les copropriétés veulent acheter un véhicule électrique mais parce qu'elles sont isolées, seules, ne peuvent pas négocier avec un grand opérateur d'électricité. Il faut demander l'avis de chaque copropriété pour le faire. Si Chevilly-Larue peut aller un peu plus loin en matière de démarche écologique, nous pensons que c'est une bonne chose.

Concernant les véhicules municipaux, Armelle me disait hier en réunion de groupe que Chevilly-Larue a déjà des véhicules électriques. Nous proposons dans le cadre de la protection de l'environnement et de l'amélioration de l'air à Chevilly-Larue de remplacer dans la mesure du possible, à la fin de la période d'amortissement, nos véhicules en technologie diesel par des véhicules électriques.

Sur l'éducation,

Nous avons noté en 2016 que nos établissements ont été équipés de tablettes numériques pour permettre à nos jeunes de travailler dans les meilleures conditions et de se familiariser avec ces outils. L'État et la ministre de l'éducation, Mme Najat Vallaud Belkacem qui s'est déplacée à Chevilly-Larue, ont contribué à cette opération et nous ne pouvons que nous en féliciter. C'est une bonne chose pour les jeunes, d'autant plus que c'était l'une de nos propositions lors des municipales de 2014. À l'époque, nous avons eu quelques remarques sur ce projet mais, après tout, nous ne sommes pas ici pour parler du passé mais plutôt de regarder vers l'avenir.

Comme chacun le sait ici, les bases d'un bon niveau scolaire s'acquièrent dans les premières années, en maternelle et au primaire. Nous l'avons souvent dit, Chevilly-Larue doit affirmer ses ambitions en matière scolaire en engageant la construction d'un plan excellence pour armer les jeunes dès le plus jeune âge et leur donner la possibilité d'accéder au métier de leur choix. Cela existe. On s'interroge sur ce que veulent les parents et les tout-petits. Il s'agit d'essayer de les aider à avoir tous les outils et toutes les dispositions pour accéder au métier qui les intéresse le plus.

Concernant l'alimentation de nos jeunes dans les cantines municipales, le débat présidentiel a mis sur le devant de la scène la question importante des perturbateurs endocriniens. Beaucoup de pesticides sont présents dans les aliments. Nous constatons dans nos familles, dans nos proches qu'il y a de plus en plus d'organismes humains qui se dérèglent.

Nous proposons d'agir à la source en essayant protéger ces jeunes générations qui sont les premières à subir les conséquences des perturbateurs endocriniens. Nous pensons que Chevilly-Larue doit aller plus loin dans le domaine de l'alimentation en regardant s'il est possible d'organiser une transition vers du 100 % biologique dans les cantines.

Les filières Bio sont à présent bien développées dans notre pays. Nous pouvons voir cette tendance se développer dans le MIN de Rungis à des prix raisonnables dès lors que nous mettons en place une logique d'achat groupée avec un effet volume considérable.

Le logement,

Sur le logement, nous constatons l'avancement des projets en cours dans le quartier Anatole France et dans les Sorbiers. Ces logements supplémentaires vont répondre à une demande sans cesse grandissante. Beaucoup de personnes attendent un logement à Chevilly-Larue. Dans le quartier Sorbiers, la densification en logements viendra poser à plus long terme quelques problèmes de vivre ensemble qu'il nous faudra évaluer précisément. Des équipements publics sportifs et culturels

supplémentaires seront nécessaires pour l'instauration d'un bon niveau de dialogue entre les habitants. Je me fais aussi le relais d'une autre question qui m'a été posé parmi la population concernant le City-stade. Je sais que cela faisait partie du programme municipal de la majorité actuelle. Ce projet est-il toujours en vigueur ? Quelles sont les échéances en la matière ?

La démocratie participative,

Le contexte politique actuel nous indique comme une évidence que nos concitoyens veulent participer massivement à la vie publique. Les Conseils municipaux devraient pouvoir être accessibles à tous nos concitoyens qui le souhaitent. Beaucoup de jeunes parents ou de moins jeunes qui sont chez eux ne peuvent pas venir jusqu'ici. Nous proposons de mettre en place la vidéo-transmission en ligne de nos débats pour consolider le lien entre les élus et la population. La mise en place est assez simple. Je pense que cela renforcerait le lien entre les élus et la population.

Nous proposons que la population soit régulièrement consultée par le biais de votes électroniques. Notre proposition absolument constructive est de regarder s'il est encore temps avant la fin 2017 de faire de cette consultation sur la création d'une police municipale, une première en termes de consultation.

Culture,

Nos équipements culturels offrent des services de qualité. Cette politique doit être poursuivie. C'est une bonne chose.

Les travaux de la Maison du conte avancent, les amoureux de cet établissement l'attendent de pied ferme et j'espère qu'il donnera pleine satisfaction à sa livraison.

Le Théâtre André Malraux continue d'attirer énormément de monde. J'avoue que c'est une bonne chose. C'est la preuve que beaucoup de Chevillais utilisent cet équipement. L'offre en spectacles est d'un bon niveau, il faut poursuivre sur cette voie et essayer d'accompagner cet établissement à aller chercher celles et ceux qui ne fréquentent pas encore ce lieu. Nous avons fait des propositions l'année dernière, je pense qu'il y en a d'autres. Nous sommes assez ouverts sur cette question.

Pour celles et ceux qui connaissent l'Hay-Les-Roses, il y a un salon annuel du livre qui permet aux L'Hayssiens de venir à la rencontre d'auteurs assez connus ou moins connus. L'idée serait d'organiser cela à Chevilly-Larue si c'est possible évidemment, directement dans l'un de nos équipements publics, par exemple, le gymnase Marcel Paul. Cela donnera l'occasion aux Chevillais de profiter de cette initiative culturelle.

Coopération internationale,

Nul ne peut douter à présent de l'urgence climatique et environnementale. L'accord pour le climat signé en 2016 à Paris a été l'une des réussites de la mandature présidentielle. Je pense que l'on peut être assez unanime sur cette question. Cela nous donne une responsabilité fondamentale à Chevilly-Larue et partout en France sur l'application de cet accord. Il y a des gens dans le monde, notamment Donald Trump qui pensent que l'environnement est une question annexe, mais en France, je pense que nous sommes assez largement sensibilisés sur cette question.

Notre groupe propose d'engager une nouvelle démarche de jumelage international avec une ville étrangère reconnue pour son action significative en matière écologique. Il y en a beaucoup. Nous n'avons pas de choix particulier mais dans la mesure du possible si nous pouvions faire cela avec une ville de la même strate, cela nous permettrait de croiser les savoirs et les expériences en matière écologique.

Voilà les principales orientations politiques que nous avons pour ce débat d'orientation 2017. Nous avons encore beaucoup de choses à dire mais nous allons laisser la parole aux autres groupes et aux autres élus.

J'aimerais néanmoins revenir sur la situation politique de Chevilly-Larue en conclusion.

Le groupe du Parti Socialiste a, comme chacun le sait ici, fait un pas historique en 2016 en votant le budget municipal dans un contexte particulier, celui d'entrée de notre commune dans le Grand Paris et le T12. Cet événement avait été à l'époque unanimement salué par les Chevillais qui pensaient que nous allions rentrer une nouvelle ère d'union de la gauche dans notre ville.

Une année plus tard, je me dois de faire un petit bilan de la situation politique, nous constatons que les choses ont très peu évolué. Les jours et les semaines qui passent nous donnent à penser que les socialistes sont les seuls à vouloir l'union de la gauche à Chevilly-Larue et que la majorité actuelle ne souhaite pas travailler avec nous. C'est le sentiment que nous avons. C'est incompréhensible pour les Chevillais qui se sont longtemps élevés contre la division de la gauche.

Je pense que nos différences sont peu de chose lorsque l'on sait ce que nous faisons au quotidien dans le département du Val-De-Marne pour les citoyens et ce que nous avons réussi à mettre en place dans la région Île-de-France lorsque nous étions dans une situation d'Union de la gauche dans la précédente mandature. Aujourd'hui, nous sommes dans l'opposition et nous voyons les ravages qui sont causés par la droite au conseil régional.

Le peuple de gauche ne nous pardonnera pas ce qui risque de se produire au niveau national avec l'élection de Marine Le Pen ou de François Fillion comme Président (e) de la République comme il ne nous pardonnera jamais de n'avoir pas trouvé, durant cette mandature, le moyen de trouver des points de convergence programmatiques. Cela risque de se traduire en 2020 par une nouvelle division de la gauche lors des élections municipales.

Nous avons longtemps discuté au sein du Groupe et avec les militants. Les socialistes de Chevilly-Larue renouvellent leur disponibilité à travailler à unir la gauche et pour faire cesser la division à Chevilly-Larue. Cela ne peut se faire dans un seul sens, la majorité actuelle doit démontrer, dans le budget municipal, qu'elle aura présenté fin mars sa volonté d'intégrer des éléments programmatiques sur lesquels nous pouvons trouver des points de convergence.

Alors même que nous n'avons jamais été invités en 2016 par la majorité actuelle à participer à des réunions de travail pour l'élaboration du budget, nous réitérons notre disponibilité à le faire. Comment imaginer un seul instant que le groupe politique que j'ai l'honneur de représenter puisse voter le budget municipal à la fin du mois sans un signal fort de cette majorité ? Il faut que l'on se pose la question.

Dans un autre domaine, et je clôturai mon propos avec cela, nous avons appris cette semaine par la presse, la candidature de Mme la Maire à l'élection législative dans la 7^{ème} circonscription. Nous notons cette information avec beaucoup d'interrogations. C'est la liberté de chacun, nous respectons la démocratie, évidemment mais les socialistes sont les premières à encourager la participation à l'exercice des responsabilités politiques. Nous sommes en revanche très attachés à nos institutions et à leur respect.

Comme chacun le sait, l'une des avancées majeures de cette mandature présidentielle a été l'instauration d'une loi pour la moralisation et la transparence politiques. Cela permet de lutter efficacement contre les comportements irresponsables en politique. C'est ainsi que nous avons découvert cette affaire Fillon. C'est parce que cette loi a été mise en place. Désormais, les parlementaires sont tenus de déclarer ce qu'ils gagnent, sont tenus de déclarer leurs collaborateurs. Il faut savoir que cela a été l'une des avancées majeures.

Pour en revenir à la question de la législative, la deuxième avancée qui est à mettre au compte de cette mandature présidentielle a été la mise en place, dès cette année, c'est une première en France, de la loi sur le non-cumul des mandats pour permettre à chaque responsable politique de se consacrer à un seul mandat majeur et à permettre à plus de citoyens de s'impliquer en politique et à

exercer des responsabilités.

Mme la Maire le sait très bien, cette loi n'autorise pas un Maire à cumuler avec le mandat de député. Un maire candidat en 2017 à la députation et élu en juin 2017 perdra mécaniquement son mandat le plus ancien, à savoir celui de Maire.

Dans ces conditions, nous souhaitons savoir si Mme La Maire compte bien renoncer en cas d'élection, à son mandat de Maire si elle était élue Députée ? C'est une possibilité dans le contexte politique actuel. Nous souhaiterions savoir, c'est une demande d'une partie de la population, comment s'organiserait une éventuelle succession.

Comme chacun le sait ici, j'ai été personnellement intransigeant sur le respect de cette loi sur le non-cumul des mandats. Je me suis même fâché avec le Député-maire de la 7^{ème} circonscription qui n'a pas fait connaître sa décision sur le fait de rester ou non Maire, un député jusqu'à présent socialiste. Ces comportements en matière de respect de la loi sur le non-cumul des mandats ont vocation à rassurer nos concitoyens et à changer un monde politique qui arrive à bout de souffle. J'espère que nous aurons une réponse ou quelques éléments à l'occasion de ce débat d'orientation budgétaire.

Pour terminer, je forme un vœu assez simple, celui que la gauche progressiste trouve le chemin de l'union pour l'élection présidentielle.

Je forme également le vœu que notre système politique puisse se réformer en profondeur.

Je forme le vœu que les hommes et les femmes politiques donnent l'exemple en matière de respect et de dialogue. Nous avons une responsabilité en tant qu'élus à apaiser les choses et à permettre à chacun d'exprimer sa sensibilité dès lors que nous partageons un socle commun de valeurs qui est le respect des valeurs qui sont les nôtres, de liberté, d'égalité et de fraternité.

Je vous remercie de votre attention.

Mme la MAIRE. - Merci pour cette très longue intervention, riche et dense. Je ne vais pas dire qu'elle a été trop longue, trop riche et trop dense puisque j'ai moi-même été très longue, très dense et, j'espère, très riche aussi dans mes propos.

Laissons quand même la place aux autres intervenants.

M. VICERIAT. - Mesdames et Messieurs bonsoir, ravis de vous voir nombreux ce soir à cette réunion.

Je voudrais d'abord remercier Mme La Maire pour son long exposé, lui souhaiter un bon rétablissement car j'imagine que ce n'est pas facile et la remercier pour sa leçon d'économie. Je l'ai trouvée très intéressante mais j'aimerais qu'elle aille un peu plus loin. Je voudrais vous proposer de revenir à la diapo n° 5, s'il est possible de revenir un peu en arrière, pour compléter peut-être certains points.

Vous avez terminé tout à l'heure par une envolée philosophique si je puis dire, j'aurais aimé qu'on l'évoque également.

Je pense qu'il manque deux chiffres sur la diapositive 5. Quand je divise l'endettement du pays par le nombre de personnes, j'obtiens 36 350 € par personne. J'aurais aimé que l'on y ajoute le pouvoir d'achat des Français, en fait le revenu moyen des Français.

Je me tourne vers les habitants : imaginez que vous gagnez en moyenne entre 18 000 et 20 000 €, je fais un rapide calcul, je n'ai pas les derniers chiffres. Vous avez 36 000 € de dette, c'est-à-dire vous, vos enfants et vos petits-enfants, qu'il va falloir rembourser. Je lis sur cette diapositive : " et, il n'aurait pas assez d'argent pour poursuivre une politique de solidarité...", je pense qu'il y a des questions à se poser.

Qui va rembourser les 36 000 € ? Je veux bien que l'on fasse payer le grand capital, les capitalistes nombreux, comment dire pour reprendre ce que dit Christian Hervy, taxer tous les revenus partis à l'étranger, mais je m'adresse à la population : comment faites-vous ?

Personnellement, si j'avais deux fois plus d'argent à rembourser que ce que je gagne... Comment fait-on ?

Je pense que tout le monde doit faire des économies.

Je me réjouis, comme Yacine, que la ville s'ouvre à l'extérieur. Il ne faut pas avoir peur des autres, je le dis en toute transparence. Je n'ai pas du tout envie que l'on ait une politique qui rejoigne, je crois que M. Ladjici l'a citée, celle de Donald Trump, c'est-à-dire la politique du Chevilly First (c'est toujours mieux chez nous et toujours mal chez les autres). Je pense que certaines choses se font très bien ailleurs. Il y a des aventures nouvelles que nous allons partager avec d'autres communes. Cela signifie que nous allons devoir nous adapter. Je pense qu'il ne faut pas avoir peur des autres, au contraire, il faut s'ouvrir vers les autres, il ne faut pas être méfiant. Je déplore la politique de Donald Trump. Je ne veux pas qu'elle s'applique à nous.

Je voudrais aussi surfer sur ce qu'a dit Yacine Ladjici tout à l'heure. Je ne conteste pas les chiffres qu'il a donnés puisque ce sont les chiffres de l'INSEE, mais c'est quand même la première fois qu'un Président de la République n'ose pas à se représenter à une élection par peur d'être battu. C'est la première fois. Même Sarkozy qui est attaqué toutes les 5 minutes a eu le courage de se représenter à une élection présidentielle. Ce n'est pas le cas aujourd'hui de l'actuel Président.

Cela dit, je voudrais vous dire que l'on se réjouit des propositions d'orientation que vous faites en faveur de la population, pour les habitants, pour les agents municipaux. Cela nous plaît bien. Nous déplorons toutes ces réformes qui, quelque part, vous enlèvent du pouvoir, je le sens bien, et les nombreuses compétences municipales qui ont été transférées et qui s'ajoutent à un millefeuille déjà très compliqué. On attaque partout.

Je travaille dans le tourisme. La région vient de décider de supprimer 3 M€. Pourquoi a-t-elle fait cela sur un budget de 10 M€ ? Parce qu'il a fallu supprimer des tas d'emplois fictifs, des emplois qui ne servaient à rien. Je crois qu'il ne faut pas tout mélanger. Il faut savoir prendre ses responsabilités. Ce que fait la Région n'est pas forcément toujours mal. La Région peut faire aussi des choses bien.

L'État a baissé ses dotations, nous en prenons acte. Il a augmenté les fonds de péréquation, c'est-à-dire qu'il a donné moins aux communes et leur en a pris plus. C'est une nouvelle donne à laquelle il va falloir s'adapter. Ce manque à gagner est indéniable pour notre ville, il est néfaste, il peut avoir des impacts, mais nous aimerions comprendre comment nous allons nous adapter. Les orientations que vous nous donnez me plaisent bien, mais sommes-nous vraiment en situation de crise ? Je me pose la question. Sur quoi allons-nous réellement faire des économies ?

J'ai vu qu'il y avait plein de points d'interrogation et de réflexion. Avant de savoir un peu plus que penser du budget des orientations budgétaires, nous aimerions avoir un budget chiffré que vous allez être amenés à élaborer, afin que nous sachions ce que cela va coûter et où l'on va réaliser des économies. Sinon, on a l'impression de continuer de la même façon. Je veux bien que l'on continue, mais comment va-t-on faire ?

Augmenter les impôts même de 2 % pour des gens qui ont un revenu moyen qui baisse... J'écoute les chiffres que donne Yacine Ladjici sur l'augmentation du pouvoir d'achat, je ne suis pas sûr que les Chevillais aient réellement ressenti cette augmentation.

Je peux vous dire que, dans l'entreprise dans laquelle je travaille, il n'y a pas eu une augmentation depuis 5 ans et toutes les taxes ont augmenté. Pour moi, cela ne veut pas dire hausse de pouvoir d'achat, mais bien baisse de pouvoir d'achat.

J'ai été moins long que Yacine Ladjici. J'en ai terminé.

Merci à tous.

M. ISSAHNANE. - Je vais commencer par la dette. Pour moi, la dette est un faux débat. Pourquoi ? On parle souvent de la dette mais on ne dit pas à quoi cela correspond, pourquoi on a dépensé plus d'argent que l'on en a récupéré. Cela a servi à faire des autoroutes, à faire des hôpitaux, des écoles. En face de cette dette, il faut que vous mettiez les actifs qu'il y a à côté. Quand on dit qu'on laisse une certaine dette à nos enfants, on leur laisse aussi un pays développé, on leur laisse aussi un pays où les voies de communication sont en bon état, un pays dans lequel il y a des écoles, il y a des aéroports, etc.

Regarder juste le seul côté qui nous arrange au niveau de la dette n'est pas juste. Il faut savoir que l'encours moyen pour rembourser la dette en France est de 7 ans. Comparer la dette aux richesses produites par la France en une année nécessite d'ajouter 7 années de PIB pour rembourser l'ensemble de la dette de la France. Ainsi, le ratio que l'on communique à la télévision qui est "de 100 %" n'est en fait que de 10 % ramené au ratio utilisé pour les ménages.

La France est endettée, en tout cas le budget de l'État, à hauteur de 10 %, c'est tout.

Il y a aussi ce problème qui fait que l'on crée les conditions qui aggravent cette dette. Pourquoi ? L'État se coupe d'un certain nombre de ressources chaque année en faisant des cadeaux, je dis bien des cadeaux, sans contrepartie, aux entreprises (l'évasion fiscale) qui correspondent exactement, en tout cas pour l'évasion fiscale, au déficit de l'État.

Si l'État français se décidait vraiment à combattre l'évasion fiscale, il n'y aurait pas de dette en France, il n'y en aurait pas, point final.

Je voudrais revenir sur l'aspect sécuritaire du discours du parti socialiste et de Yacine Ladjici, nous en avons parlé dans des conseils municipaux antérieurs et nous avons sorti des statistiques, la réalité, quoi. On compare des communes qui ont une police municipale ou de la vidéosurveillance à des communes qui n'en ont pas et on compare le taux de délinquance. On ne voit aucune relation de cause à effet, c'est-à-dire que les communes qui se dotent d'une police municipale ou qui mettent des caméras partout ne voient pas leur délinquance baisser, ce n'est pas vrai.

Je voudrais revenir sur l'exposé de Mme la Maire qui est très intéressant car elle part du niveau global pour arriver au niveau local. Je pense que c'est une manière très intelligente de présenter les choses. Chevilly-Larue n'est pas qu'un petit village, nous sommes aussi dans un monde interconnecté et interdépendant. Les maux de ce monde nous affligent aussi.

Les inégalités font que, dans un pays où elles s'accroissent - c'est aussi statistique - le taux de violence, le taux de délinquance augmentent.

Regardez les pays les plus inégalitaires au monde et leur taux de délinquance. Regardez les pays qui sont les plus égalitaires et leur taux de délinquance.

Les pays scandinaves ont un taux de délinquance très très bas.

Les États-Unis, la première puissance mondiale, ont un taux d'inégalité abyssal entre les plus pauvres et les plus riches.

Les gens comme vous comme moi se parquent dans des habitations avec des gardiens, des caméras partout, des chiens, etc. Est-ce cela que nous voulons ? Non, ce n'est pas cela.

La bonne méthode n'est pas de mettre des policiers partout, des caméras partout, mais de faire en sorte, ce que fait cette mairie, que l'on vive ensemble et le mieux possible en intégrant le maximum de gens possible.

(Applaudissements...)

Mme LAMRAOUI-BOUDON. - Je voudrais répondre à Yacine Ladjici sur quelques-uns de ses points.

À propos du bio, je sers 2 000 repas par jour à la cantine, pas moi, les services ! Du 100 % bio, ce n'est pas possible. Aujourd'hui, en circuit court, je n'y arriverais pas, sincèrement.

En revanche, du bio est servi une à deux fois par semaine. Cela concerne tous les produits. Nous servons aussi bien de la viande, que des fruits que des légumes.

En 2019, nous passerons de nouveaux marchés. Le bio sera plus important. Il y aura des circuits courts. Tu es certainement au courant, je te fais confiance pour cela, que nous sommes soumis à des règles en matière de marché. On ne peut pas n'avoir que des produits français, etc. Il y a des mises en concurrence pour respecter le commerce. Nous ferons ce que nous pourrons. Nous venons progressivement au bio, mais ce n'est pas du jour au lendemain que je pourrais servir tous les jours du 100 % bio avec 2 000 repas par jour.

Quant à l'éducation, l'excellence, oui bien sûr. Je te ferai remarquer que l'éducation ne parle plus d'excellence mais de réussite. On va avoir un internat de la réussite, c'est une prérogative de l'Éducation nationale. On peut travailler avec eux.

Si Chevilly-Larue a eu son lycée, c'était bien parce que l'Éducation nationale, aux dires de celle-ci, a mis en avant ce que Chevilly-Larue faisait au niveau scolaire : des partenariats avec la culture que tu as soulignés, le théâtre, mais pas simplement et la Maison du Conte.

Pour ton information, à Chevilly-Larue, des écrivains viennent. L'écrivain américain, Susie Morgenstern, est venu. Nous avons mené avec la Maison du Conte, le théâtre, les écoles des travaux d'écriture sur : pourquoi est-il bon d'avoir un cahier, un journal ?

Mme RIGAUD. - Je voulais revenir sur le débat d'orientation budgétaire. Comme nous avons travaillé à l'élaboration de ces documents, nous ne pouvons que nous féliciter du travail réalisé et des orientations qui vont plutôt dans le bon sens.

Néanmoins, sur le plan national, nous avons vraiment des inquiétudes, beaucoup d'interrogations mais aussi une satisfaction.

Pourquoi des inquiétudes ? Quand on regarde la situation globale de la France, on remarque que toutes les économies faites... L'État dit chaque année que l'on a réalisé des économies, que l'on a dépensé beaucoup moins, seulement, quand on regarde les chiffres, on voit que les économies réalisées l'ont été sur le dos des collectivités locales.

On parle de 11 Md€ d'économies réalisées de 2013 à 2016. Ce chiffre correspond en fait à des sommes qui n'ont pas été versées aux collectivités locales. C'est une inquiétude. Cela a commencé il y a 4 ans. Cela va certainement continuer puisque la récolte est bonne. Nous sommes inquiets de ne pas voir le bout de cette tendance, c'est inquiétant par rapport aux finances locales.

Nous avons aussi des interrogations sur les recettes.

Si j'ai bien compris tout ce dont nous avons discuté, certaines sommes que nous devons recevoir en 2015 ont été figées tandis que les dépenses continuent d'augmenter. Cette augmentation, naturelle, de tout ce que l'on paye, de tout ce que l'on achète tous les ans au regard des compensations de 2015 sera telle que nous aurons dépensé beaucoup plus que ce que nous allons recevoir.

On ne peut que s'interroger sur ce qui va arriver dans quelques années. Il arrivera un moment où ce que l'on va nous donner, qui date des préconisations de 2015, sera beaucoup moins important que ce que l'on va recevoir puisque nos dépenses vont augmenter. Cette interrogation importante pour laquelle nous n'avons pas de réponse.

Tout cela pour dire qu'il y a quand même une satisfaction : pour répondre à ces problématiques, le chemin pris par la municipalité est celui de travailler sur une politique d'évaluation des politiques publiques, de regarder, dépense par dépense, secteur par secteur au quotidien tout ce que l'on peut faire pour économiser, que ce ne soit pas arbitraire. Je pense vraiment que ce travail, fait aussi bien par l'administration que par les élus, va nous permettre de faire face à ces difficultés qui nous inquiètent.

Par rapport au travail entrepris par la municipalité, à la volonté de garder les services, de voir au plus près ce que l'on peut suspendre ou arrêter nous permettra d'avoir la sagesse de toujours être au service des Chevillais.

M. TAUPIN. - Bonsoir à toutes et à tous. Je suis également heureux de vous voir nombreux ce soir assister à ce débat d'orientations budgétaires qui est un moment important de la vie municipale. Il est intéressant et important que vous soyez présents pour y participer.

Je partage l'analyse que Stéphanie Daumin a faite au début de son propos concernant l'économie mondiale, les dépenses énergétiques de nos sociétés industrielles et tout le gaspillage qu'il y a à travers le monde qu'il faut absolument réussir à réduire pour pouvoir continuer à vivre dans des conditions décentes dans les 10, 20, 30, 40 prochaines années.

Yacine Ladjici parlait des engagements pris par les États lors de la COP 21 en 2016 qui visaient à réduire de 2 degrés la hausse de la température à l'horizon de 2050. Le travail à mener pour y arriver sera gigantesque.

Les engagements pris par le nouveau Président américain et les risques que ses décisions peuvent entraîner pour le monde sont incontestables.

Les citoyens à travers le monde, les collectivités locales ont une responsabilité particulière dans ce combat pour réduire, atténuer le changement climatique et nous permettre de vivre dans des conditions décentes.

Les citoyens prennent leurs responsabilités, ils prennent de plus en plus conscience des enjeux climatiques. Les collectivités le font également. Nous essayons, à l'échelle de Chevilly-Larue, de mener cette action pour réduire, atténuer le changement climatique. C'est l'objet de la mise en place de notre Agenda 21 qui devrait être adopté en juin 2017, qui prendra toute une série de mesures pour sensibiliser la population et agir concrètement pour le climat et les questions d'environnement.

Yacine Ladjici a évoqué un certain nombre de questions, la question d'Autolib', il aurait pu également évoquer la question de Velib', d'accès au vélo. Il a également évoqué la question des bornes électriques. À Paris, des Parisiens branchent leur voiture électrique sur les bornes d'Autolib', ils en ont la possibilité. C'est un élément important. Quand on ne propose pas une offre de bornes, les gens ne s'équipent pas de voiture électrique. Cela peut être aussi un élément important pour le parc municipal.

C'est une discussion que nous devons avoir, c'est un sujet qu'il faut mettre sur la table, la question des perturbateurs endocriniens également. Nora a évoqué la question du bio dans les cantines. Je souscris à la réponse qu'elle a faite sur ces questions.

Tout un travail est à mener pour améliorer les conditions de vie, la qualité de vie, le cadre de vie des Chevillais. Nous essayons de le faire à l'échelle de notre ville. Il y a en particulier la question de l'eau, un élément important, ainsi que l'économie sociale, solidaire et circulaire, la mobilité, il n'y a pas uniquement les voitures électriques, mais aussi le déplacement à vélo, à pied dans de bonnes conditions de sécurité.

Il y a un élément sur lequel je voudrais répondre à Yacine. L'an dernier, le groupe socialiste a voté le budget municipal. Des discussions ont eu lieu entre nous. Il y a eu quelques tensions, quelques

tracts aussi. Avec les différentes sensibilités de la section socialiste, il n'est pas toujours évident pour nous d'analyser et la majorité d'appréhender, mais je crois que nous devons passer à un stade supérieur aujourd'hui.

Le groupe socialiste qui est un groupe de militants de gauche au sein duquel on ne partage pas toujours tous les points de vue a sa place au sein de la majorité. Je le réaffirme chaque fois que j'ai la possibilité de le faire. Je le réaffirme aujourd'hui ce soir. Il faut que nous discutons.

Je serais à votre place, faire voter le budget le 30 mars n'est pas évident vu ce qui se passe depuis un an.

Où va la discussion, où va le débat ? Ce n'est pas toujours facile en ce moment car nous sommes dans le cadre d'une campagne électorale un peu tendue, mais voilà.

La période qui s'ouvre sur le plan politique, avec la présidentielle et surtout les élections législatives qui vont avoir lieu après, est incertaine. D'habitude, le Président élu présentait sa majorité présidentielle et une majorité se créait. Pour le mois de juin, il y a une incertitude. On ne sait pas ce que sera la majorité en juin, quel que soit le Président élu ou la Présidente, ce que je n'espère pas. C'est un élément qui doit être débattu.

Quand on parle des questions d'environnement, le rôle de l'État est important à ce niveau. On mène une politique en matière de développement durable à Chevilly-Larue, mais on a aussi besoin de subventions et d'aides de la Région, de l'État, du Département parce que nous n'avons pas toujours les moyens de mener notre politique. Une majorité ouverte à la discussion sur ces questions d'environnement serait tout à fait la bienvenue en juin prochain au niveau national.

Mme la MAIRE. - Merci.

Y a-t-il d'autres interventions ?

M. DELUCHAT. - J'avais prévu de faire une intervention très locale dans un contexte national et international très bien développé par Mme La Maire et dans une situation d'entre-deux là où nous sommes aujourd'hui au niveau institutionnel. Nous sommes dans des institutions nouvelles ; la loi NOTRE nous a fait obligation d'y être.

Je signale au passage que nous ne sommes pas une ville isolée contrairement à ce que disent certains d'après les propos que j'entends. Nous sommes une ville autonome, une ville qui veut décider par elle-même et avec sa population. Nous ne voulons pas que l'on nous impose quelque chose. C'est peut-être être tête de bois. Les Bretons diront : c'est comme cela, mais nous, non. Nous souhaitons aujourd'hui que l'intérêt des Chevillais soit préservé, notamment le MIN. Nous n'avons jamais dit que nous ne souhaitons pas partager des richesses, nous ne souhaitons pas que d'autres profitent de notre travail et de nos richesses de manière à n'avoir aucun désordre dans leur propre ville parce que ce sont les villes d'à côté qui les règlent. J'ai même connu une période où chacun se réjouissait de bénéficier de la péréquation quand nous-mêmes nous avions les inconvénients de l'activité économique dans ce domaine.

Je dis cela au passage parce que l'histoire est l'histoire. C'est la réalité. Bon nombre d'élus ici s'en rappellent. On ne tourne pas la page et on n'écrit pas une page blanche, on essaie de tirer tout ce que l'on a de là où l'on vient. Je pense qu'il est bien de le dire.

Cette situation est nouvelle. L'année dernière, nous disions que nous allions faire partie des périmètres des territoires de la métropole du Grand Paris à compter du 1^{er} janvier 2016 sur lesquels on est en train de tâtonner. J'avais même dit que cette loi, c'était de l'impréparation. Je le confirme, elle n'a pas été préparée comme il faut. Quand on parle de flou, c'est qu'il y a un loup. Ce n'est pas moi qui l'ai dit, certains s'en rappellent, c'est une ancienne ministre, maire d'une grande ville. Nous le disons aussi et le disons déjà l'année dernière au regard des prémices de la construction de la

métropole et des territoires. Nous ne savons pas encore exactement où nous allons, nous ne savons pas ce que sera demain, nous ignorons les richesses que nous aurons pour pouvoir répondre aux besoins de la population. Ces besoins, ce sont le quotidien, la vie des gens. Que ce soit la petite enfance, l'enfance, les aînés, la solidarité, les infrastructures, les différentes activités menées dans cette ville, il nous faut des moyens et des financements. À partir du moment où l'on coupe le robinet des ressources, cela devient plus compliqué.

Il n'est pas totalement coupé, je ne veux pas noircir le trait, néanmoins, on nous les réduit considérablement en nous expliquant que nous avons la possibilité d'agir sur les impôts économiques et les impôts ménages. Nous avons la main sur les taux d'imposition que nous souhaitons. Désormais, nous n'avons plus la main sur l'impôt économique qui représentait quasiment 60 % de nos ressources locales dans notre budget, de nos ressources fiscales. Nous ne les avons plus, nous n'avons plus que le reste, les 40 %.

Dans ce domaine, nous avons moins de marge même si l'on nous restitue une partie sur la base de 2015 parce qu'au fil du temps, compte tenu de l'inflation - je pense qu'elle va progresser - de moins en moins d'Euros suivront le cours, ils seront constants. Nous allons perdre et le coût de la vie augmentant, le décalage s'accroît.

Mme la Maire a dit au démarrage de son intervention : on n'est pas en crise. M. Viceriat a dit : on n'est pas en situation de crise. Personne n'a dit que nous étions en situation de crise, c'est lui qui emploie le terme. Nous sommes dans une situation très difficile qui le deviendra encore plus. On anticipe. On a toujours dit : "gouverner, c'est prévoir", eh bien, nous prévoyons. Qu'y a-t-il de mal à penser cela ? Au contraire !

Bien nous en a pris, au temps de Christian Hervy, en 2003, d'avoir anticipé tout ce qui allait nous arriver sur la figure en augmentant les impôts de 10 %. Grâce à la déliaison avec la taxe professionnelle, nous avons pu les augmenter de 15 %. Cela a représenté 60 % de base économique. Cela nous a apporté une richesse supplémentaire. Heureusement que nous avons fait cela, sinon nous ne serions pas dans la situation actuelle.

J'en arrive à ce que je voulais dire parce que ce que je viens de dire n'était pas du tout ce que j'avais envisagé de dire, mais je ne peux laisser passer un tel discours. Il n'y aurait qu'à claquer des doigts pour continuer, décider, avancer, etc.

J'ai l'impression que l'on ne subit pas la politique pratiquée par l'actuel gouvernement et les gouvernements précédents, de libéralisme et d'austérité ; elle nous a conduits dans la situation dans laquelle nous sommes, pas nous au niveau de la commune bien que cela nous touche, mais les personnes. Je parle de la vie de tous les jours. Des gens vivent de plus en plus mal, sont en difficulté. Ceux au chômage sont plus nombreux aujourd'hui qu'il y a 5 ans. Tout ceci n'est pas une vue de l'esprit que je sache.

S'il y a une légère embellie en 2016, arrêtons de l'utiliser comme un argument politique de poids consistant à dire aux gens qu'ils n'ont rien compris, quand eux-mêmes sont au chômage ou en difficulté.

Je pense que cette question est essentielle. Ce débat d'orientation budgétaire, tributaire aujourd'hui des politiques nationales, va bien au-delà, c'est un débat présidentiel. Je me suis refusé à parler de cela aujourd'hui. Les gens sont libres de faire des choix. La réalité est celle qu'il voit tous les jours. J'ai l'impression que nous pouvons faire une autre politique que celle-là.

Je pense qu'au lieu de tenir compte de ce qui a été fait les années écoulées, qu'au lieu de donner le CICE aux entreprises, plus de 40 milliards, pour créer de l'emploi qui en l'occurrence n'a quasiment pas été créé, qu'au lieu que les actionnaires voient leurs dividendes augmenter de 54 %... À quoi ont servi ces fonds publics ? L'investissement, je n'ai pas les chiffres, mais je veux bien croire qu'il ait

été de 2,2 ou de 3 %. Quand même ! Cela fait combien ?... 3 ans. Où l'ont-ils mis ? Qu'en ont-ils fait ? Où sont leurs marges de manœuvre ? Quels sont les résultats ? Etc. On demande de se serrer la ceinture et il n'a pas été possible de répondre à tous les besoins de la population. Je prends l'exemple de la santé qui est un exemple frappant. Il faut arrêter de nous prendre pour des vaches à lait : déremboursements, paiement du forfait hospitalier, paiement de médicaments.

Mes chers collègues, vous êtes en train de nous dire aujourd'hui qu'il n'y a pas de solution. C'est vous qui nous avez mis dans la panade. Je le dis clairement à nos deux oppositions. Si la situation en est là, ce n'est ni de ma responsabilité ni de celle de Mme la Maire, mais de ceux qui nous gouvernaient avant et après 2012. Ce sont eux qui ont créé une situation où la population ne se sent plus représentée, ne se sent plus écoutée. On retrouve les citoyens lors des élections nationales, le reste du temps, on les oublie.

Ce sont les indicateurs nationaux ou internationaux et économiques surtout qui font la pluie et le beau temps. L'humain, personne n'en parle. Je suis pour mettre l'humain d'abord. Je ne vous dirai pas pour qui vous devez voter, vous avez le choix, c'est vous qui décidez.

Sur le plan local, j'ai lu dans un article de presse du Parisien que Mme la Maire intervenait très bien sur le débat de ce soir et que Yacine Ladjici dit que la situation de Chevilly-Larue n'est pas catastrophique. De toute façon, c'est une question de choix politique. Nous avons bénéficié de 1,50 M€.

C'est faux. Quand on est au conseil municipal, on se renseigne parce que si c'est uniquement pour faire de la présence... Je regrette, c'est 1 M€ comme l'a dit tout à l'heure Mme la Maire. Ce million vient du fonds de péréquation intercommunal. Nous avons bénéficié de ce fonds de péréquation. Dans le cadre du territoire, il y a plus de villes contributrices de ce fonds que de villes qui en sont bénéficiaires.

La bataille menée par Mme La Maire au sein du territoire consistait à faire en sorte que les villes qui contribuaient à ce fonds et dégageaient un léger bénéfice le partagent avec celles qui devaient le percevoir. Ces villes sont Valentigney, Villeneuve-Saint-Georges et Viry-Châtillon, des villes de gauche et de droite. Les populations n'ont pas de couleur, ce sont les populations.

On a demandé que l'on puisse attribuer à ces villes ce qu'elles perdaient. Je vous assure, cela a été impossible. La majorité du territoire a voté pour ne pas leur donner satisfaction.

Nous avons bénéficié d'un surplus de plus de 1 M€. À l'initiative de Stéphanie Daumin, Maire de Chevilly-Larue, des villes ont accepté de faire des dons, de verser des subventions à des villes qui allaient perdre par rapport à ce que nous avons gagné. Les villes qui ont accepté de verser à ces trois villes afin qu'elles puissent récupérer cette somme sont Orly, Chevilly-Larue et Rungis. Alors, que l'on écrive dans le Parisien que nous nous sommes gaussés là-dessus...! C'est la droite qui a refusé de partager avec d'autres. La droite est responsable si certaines villes souffrent.

Mme PONOTCHEVNY. - Nous avons été d'accord avec vous. Précisez-le tout de même.

M. DELUCHAT. - Je parlais de la droite au niveau du territoire.

Mme PONOTCHEVNY. - Ce n'est pas nous.

M. DELUCHAT. - D'accord.

Faisons attention à tout cela. Quand j'entends Yacine Ladjici sur ce qu'il faudrait faire, etc. J'ai été élu sur un programme municipal pour lequel la population a voté en majorité. Je veux bien que l'on discute sur quelques points, mais j'ai l'impression qu'il s'agit d'un programme municipal. Si c'est un nouveau programme, des élections ont lieu en 2020. J'arrête là ma réflexion.

Mes amis, je ne suis pas ici pour me faire prendre sur ma gauche ou sur ma droite, je ne sais pas de quel côté, je n'en serai pas de cette affaire.

Je terminerai par ce qui me paraît être essentiel pour moi, au niveau du territoire, dans cette affaire, on se retrouve dans des situations sans savoir où l'on va en matière de ressources mais aussi de transferts.

Tout compte fait, et ce sera ma conclusion, beaucoup s'attachent à ce que les communes n'existent plus, mais on ne le dit pas. Certains poissons pourrissent par la tête. Nous avons la volonté de nous mettre à ce niveau. Dans ce cadre, je pense que l'on a de quoi se battre et d'être inquiet pour le lendemain.

Pour affronter la population, ce que nous ferons courant mars avant le vote du budget pour lequel on expliquera les raisons, avec les propositions faites par Mme la Maire tout à l'heure avec possibilité de réductions, cela demande beaucoup de courage. Je pense qu'ils seront nombreux à partager cela. J'ai l'impression que Yacine Ladjici n'a pas regardé les économies que nous avons dit qu'il fallait faire, il en a rajouté. Ce sont des strates. On ne regarde pas ce qu'il faut pour boucler le budget mais on en rajoute et on ne fait rien. Je ne suis pas de cette nature.

(Applaudissements.)

Mme PONOTCHEVNY. - J'ai dit ce que je ressentais tout de suite.

Mme la MAIRE. - Je vous en donne acte.

André parlait de la droite au sein du Conseil de territoire et non pas au sein du Conseil municipal qui a voté unanimement les subventions pour les villes perdantes dans le cadre du dispositif de la péréquation, ce dont je vous remercie.

Mme PONOTCHEVNY. - Je tenais à ce que cela soit dit.

Mme la MAIRE. - La vérité est rétablie, le propos d'André était tourné vers le conseil de territoire.

Mme ZEHIA. - André... Comment dire cela... Je suis assez énervée car, chaque fois, on tape sur la droite. C'est facile de taper sur les Républicains, c'est facile de taper sur les Socialistes et, pourtant, je suis de droite.

Il faut se rappeler les faits tout de même. Aux élections présidentielles, pour élire François Hollande, une union de la gauche a été constituée. Il n'a pas été élu que par les socialistes, il a été élu sur une union de la gauche, c'est-à-dire grâce à tous les partis de gauche : les verts, l'extrême gauche, etc. tous les partis.

Vous avez une part de responsabilité dans le programme, dans les faits. C'est facile de revenir sur ce qu'ont fait les Républicains, sur ce qu'ont fait les Socialistes. Quand il y a eu le rassemblement, vous étiez là, mais un mois après les élections, comme vous n'étiez plus d'accord avec la politique menée par les Socialistes, vous êtes parti et avez commencé à nouveau à critiquer les Socialistes. C'est trop facile.

Chaque fois, on nous parle d'une union de la Gauche, seulement dès lors que quelque chose ne va plus, cela attaque d'un côté et de l'autre. Cela s'est vu au niveau local. Il y a eu une union de la gauche, on a passé au moins 1 h 30 à parler de l'union des socialistes et des communistes. Je me souviens même que Patrick a demandé s'il était possible de revenir sur les affaires locales. Mme la Maire a répondu : c'est quelque chose de local qui concerne toute la population, c'est un événement important. Seulement, on apprend deux semaines plus tard environ qu'il n'y avait plus d'union. C'est facile de parler ainsi, c'est facile d'attaquer de tout front. Vous avez été d'une certaine façon au pouvoir et vous n'avez rien fait non plus.

Personnellement, cela commence à m'énerver.

Mme la MAIRE. - Nous l'avons compris.

Mme ZEHIA. - Je suis de droite depuis l'âge de 16 ans, j'en ai 24. Je suis allée sur le terrain. Il n'est pas vrai de dire que la plupart des élus ne vont pas sur le terrain sauf lorsqu'il y a de grandes élections. J'ai eu la chance de fréquenter de grands élus, ceux-là sont aussi sur le terrain H 24. Ils rencontrent la population, c'est d'ailleurs pour cela qu'ils sont chaque fois réélus. C'est facile d'attaquer, mais il faut aussi reconnaître sa part de responsabilité.

Mme la MAIRE. - Juste un petit correctif avant de redonner la parole à Yacine Ladjici, la Vème République est faite ainsi : au premier tour d'élections présidentielles, chacun présente les candidats qu'il souhaite rassembler et, au deuxième tour, il n'y a plus que deux candidats. Cela ne fait pas une union de la gauche, d'ailleurs, un certain nombre de formations politiques n'ont jamais participé au Gouvernement de la mandature de François Hollande, je vous demande de nous en donner acte.

Mme ZEHIA. - Il a obtenu la majorité grâce à l'union de la gauche.

Mme la MAIRE. - Pas du tout. C'est peut-être une question d'interprétation.

M. LADJICI. - Madame le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs, j'ai pris note des interventions des uns et des autres, je ne vais évidemment pas toutes les commenter. Je me réjouis de l'intervention fort intéressante de Laurent Taupin qui démontre un esprit constructif et ouvert au dialogue.

Concernant ce qu'a dit Patrick Viceriat, sur le renoncement de François Hollande, je trouve que c'est faire preuve de courage que de renoncer lorsqu'il y a opposition de la population. Ce n'est pas facile. Certains devraient s'inspirer de ce type de procédé par les temps qui courent.

Plus sérieusement, pour en revenir à nos débats et par rapport à l'intervention d'André Deluchat, nous sommes en démocratie, mon cher André. J'ai quand même le droit, en tant qu' élu représentant 25 % de la population chevillaise, d'exprimer un point de vue, des ambitions pour la ville de Chevilly-Larue, un projet, quand bien même ils seraient différents de tes aspirations. C'est mon droit le plus total que de m'exprimer.

Je suis très interrogatif quant à ta façon de t'offusquer à l'égard de notre expression publique. C'est normal. Que tu ne veuilles pas travailler avec les socialistes, c'est ton droit, mais nous avons le droit de dire ce que nous pensons. Nous sommes tout de même en démocratie.

À un moment donné, je me suis demandé si des personnes n'allaient pas venir me chercher. Il faut être sérieux ! Nous sommes dans un débat municipal, des groupes d'opposition ont une expression. Je respecte tout à fait ton propos. Je ne suis pas d'accord avec tout, mais ce n'est pas grave que de ne pas être d'accord, on s'enrichit des diversités.

Je suis toujours à l'écoute des gens qui sont dans le débat politique, que ce soit la gauche, la droite, le centre. Il y a de bonnes idées à prendre partout, il faut savoir écouter sans forcément s'offusquer. Je constate dans les faits que les oppositions, parfois artificielles, que nous avons créées dans les débats qu'ils soient municipaux ou nationaux, cristallisent des rejets au niveau de la population. Nos concitoyens veulent aujourd'hui des hommes et des femmes politiques constructifs, ouverts au dialogue à l'instar de ce qui se passe au quotidien dans nos sociétés. Dans nos occupations professionnelles, il n'y a pas ce type de discussion, on arrive à parler sereinement.

Sur le fond politique, une correction, dans la première partie de la mandature Europe Écologique les Verts a bien fait partie de la majorité. Ensuite, ils se sont détachés, c'est leur droit. Quant aux communistes et au Front de gauche, ils n'ont pas fait partie de la majorité de François Hollande, ils ont appelé au second tour à voter pour le candidat pour lequel ils se sentaient les plus proches. Ils avaient le choix entre Sarkozy et Hollande... Je respecte le choix.

En ce qui concerne le CICE et ce qui a été fait en direction des entreprises, je comprends parfaitement que l'on puisse ne pas partager cette politique et je ne te demande pas de l'avaliser publiquement, ce n'est pas le sujet. Des orientations ont été prises. Le Président élu en 2012 par la majorité de nos concitoyens a mis en place une politique, c'est sa liberté. Il ne se représente pas, il va y avoir de nouvelles élections, essayons de nous projeter vers l'avenir et non de trop regarder dans le rétroviseur. C'est en tout cas la méthode que nous avons choisi d'adopter. Je pense que nous avons fait suffisamment preuve, dans cette mandature, d'ouverture d'esprit et de volonté d'être constructifs. Je n'ai pas de problème personnel avec les autres élus. Essayons de rester sur le fond sans nous enflammer.

Mme la MAIRE. - Y a-t-il d'autres interventions ?

M. ROUX. - J'ai quelques incompréhensions sur les deux interventions de Yacine Ladjici. Je vais épargner à notre audience le débat national parce que, je pense, qu'il a déjà été largement commenté et aussi parce que les rangs commencent à se clairsemer.

Tu dis : "tendre la main à la majorité municipale pour créer les conditions d'une Union locale de la Gauche". À titre personnel, et je pense que c'est l'avis d'un certain nombre de mes collègues élus de la majorité, je suis toujours favorable à l'union des progressistes pour mener des politiques publiques en faveur des populations. Je trouve que tout ton propos est en totale contradiction avec cette phrase. André le dit avec des mots qui sont les siens et un tempérament qui est le sien aussi, mais dans ton discours, tu te places toi-même dans la position d'un opposant politique. Tu nous listes point par point tous les points que tu considères comme des points noirs, tu n'analyses pas le débat d'orientation budgétaire dans son ensemble avec le côté positif et le côté négatif, tu nous fais une liste de griefs, publiquement, pour finalement dire en conclusion que tu veux rejoindre la majorité municipale. On peine à comprendre les raisons pour lesquelles tu veux rejoindre la majorité municipale. Je le dis sans aucune ironie. Je n'arrive vraiment pas à comprendre la construction de ton intervention et, du coup, la construction politique qui t'a poussée à construire ton intervention de cette façon.

Mme LAMRAOUI-BOUDON. - Nous avons bien parlé des orientations budgétaires, toutefois, j'aimerais en parler. Tout à l'heure, Patrick voulait des chiffres. À titre d'exemple, pour les classes d'environnement, c'est près de 190 000 €. Quand on dit que l'on va diminuer d'un jour ou de deux jours, je ne sais pas, ce sera en débat le 21 mars ou le 27, je ne sais plus, voilà des chiffres concrets. Ce qui nous importe, c'est que, cette année, avec toutes les contraintes que nous avons (6 M€ en moins, les 200 000 que l'on économise sur le fonctionnement), nous voulons disposer encore d'un service public et faire de la solidarité pour tous.

Quand Mme la Maire dit : on n'a pas diminué les subventions versées aux associations... Yacine, tu as raison, il y a un danger, celui du Front National, celui de monter les gens les uns contre les autres, mais c'est la société qui veut cela. Quand on met en concurrence les pays riches avec les pays pauvres, les blancs avec les noirs... Oui, cette société est en permanence basée sur le duel, la concurrence. On fait s'éloigner la solidarité. Je suis très loin ce que je voulais dire ! Mais je pense sincèrement ce que je dis. Yacine, je suis d'accord avec toi, il y a danger mais il faut une union, seulement, pas n'importe comment.

Mme la MAIRE. - Merci. Peut-on considérer que les uns et les autres ont fait les interventions qu'ils souhaitaient faire ?...

Traditionnellement, le Maire conclut par une intervention finale qui regroupe un peu l'ensemble des termes du débat pour y apporter une contribution finale. Vu que nous avons encore à peu près 3 h 30 devant nous...!

(Rires...)

Je serai rapide. Toutefois, il y a un certain nombre de sujets sur lesquels je ne peux pas ne pas revenir car il faut que les choses soient claires dans l'esprit des gens.

Par rapport à ce qui a été dit sur l'analyse nationale et internationale faite dans ma présentation au départ et notamment sur la dette publique, je voudrais rappeler à Patrick qu'un État ne se gère pas comme le budget d'une famille. Il est normal qu'un certain nombre de choses pèsent sur les générations futures. Quand vous construisez un métro, une autoroute, une grande infrastructure, il est logique que l'on fasse participer à son financement l'ensemble des générations qui vont en bénéficier. Oui, cela pèse sur plusieurs générations. Une famille, lorsqu'elle est en situation de dette, ne peut pas le rester longtemps, c'est certain. Pour le coup, elle a des créanciers qui font que...

Pour l'État, ce n'était pas tout à fait pareil, parce qu'ils se sont enlevé la possibilité de bénéficier d'un levier sur cette question en tuant la Banque nationale qui était à même de lui consentir des prêts à taux 0. Du coup, une grande partie de la dette a été contractée auprès d'institutions bancaires qui ont pratiqué des taux d'intérêt qui n'étaient pas très élevés mais qui n'étaient pas de 0. Ainsi, une grosse partie de la charge de la dette est constituée des intérêts financiers que l'on rembourse. Cela n'aurait pas été le cas s'il n'y avait pas eu il y a pas mal d'années la suppression d'un dispositif qui sécurisait un peu tout cela.

Je voudrais dire encore une chose sur ce sujet, qui va dans le sens de ce qu'a exprimé Hadi Issahnane tout à l'heure. Contrairement à ce que tu as dit, Patrick, le tableau de la dette est dans la présentation. En l'occurrence, il montre que, quels que soient les efforts que l'on veut faire en matière d'austérité budgétaire, à partir du moment où l'on est inscrit dans une logique régressive en quelque sorte, ils ne permettent pas de faire baisser la dette. Je ne prône pas le fait que l'État soit dans une logique de panier percé dans tous les sens et de mauvaise gestion conduisant à ne pas maîtriser les déficits publics et la dette publique.

En revanche, ce qui est certain, c'est que les 10 années qui nous ont conduits à resserrer les taux de l'action par la dépense publique n'ont pas du tout produit les effets escomptés sur la dette, pour ceux qui l'escomptaient car certains portaient dès le départ l'idée que cela ne produirait pas ces effets.

S'il y avait eu une action pour lutter contre l'évasion fiscale... Les engagements pris en début de mandature pour le faire n'ont pas été tenus. Combien représente l'évasion fiscale ? 80 Md€. Ce n'est pas une paille !

Les cadeaux aux entreprises, chaque année, elles ont bénéficié du CICE, du pacte de responsabilité. Cela a représenté cette année 40 Md€ ! J'avais prévu de vous détailler la baisse des cotisations des entreprises et des cadeaux divers, mais je vais vous l'épargner parce qu'on ne va pas y passer la nuit.

En contrepartie, que constate-t-on ? Normalement, c'était censé relancer l'emploi, augmenter les salaires et l'investissement, l'investissement étant la part en capital qui peut permettre aussi de relancer l'économie. Il y a l'investissement des entreprises mais aussi l'investissement des ménages. Que constate-t-on ? On constate une stagnation de l'investissement, un frémissement, on dira, des salaires mais pas partout, ni pour tout le monde ! En revanche, les taux de profit, eux, ont bien augmenté, pas pour tous non plus, pas pour les toutes petites entreprises qui s'en sortent comme elles peuvent. Ceux des grosses entreprises ont bien augmenté, notamment celles qui bénéficiaient du CICE.

Les malaises existent.

Si on voulait réellement agir sur le déficit public dans ce pays par autre chose que de la contribution de tout un chacun... C'est Talleyrand qui, je crois, jouait de l'ironie en disant qu'il valait mieux prendre un Euro dans la poche de tous les pauvres parce qu'ils étaient plus nombreux qu'une grosse somme dans la poche de certains.

Je suis désolée, mais je ne suis pas d'accord. On va essayer d'en prendre un peu plus dans la poche de ceux qui en ont et un peu moins dans la poche de ceux qui n'en ont pas. Je pense que l'on sera tous d'accord là-dessus.

Je ne peux accepter ni les propos de Yacine Ladjici ni ceux de Patrick Viceriat tels que : je suis heureux que la ville s'ouvre à l'extérieur ou je suis heureux que notre ville n'ait enfin plus un statut de ville isolée.

Franchement, c'est insultant. Chevilly-Larue n'a jamais travaillé dans son coin, seule, complètement indépendamment de ce que fait le reste du monde. Jamais, jamais, jamais.

Je regrette que Guy soit parti parce que, franchement, s'il y en a bien un dans cette ville qui a développé, et avant tout le monde, avant même que l'on parle d'intercommunalité intégrée, etc. via des EPCI... Entre nous, beaucoup ont sauté sur l'occasion pour obtenir des effets d'aubaine de dotations de l'État plutôt que d'envisager un merveilleux monde ensemble d'un mariage de raison. Je m'excuse de ramener cela aux justes motivations des uns et des autres, mais ce n'était pas si rose que cela, symboliquement parlant, j'entends. Bref, s'il y en a un qui a développé une vision partenariale dans cette commune, c'est quand même bien Guy Pettenati. Quand je dis Guy Pettenati, je parle aussi de son équipe et j'y associe André Deluchat. Pourquoi ? Parce que, dès 1992, Guy créait une association pour obtenir le prolongement de la ligne de métro à laquelle il a associé tous les maires du territoire. Tu étais secrétaire général de l'association, André. Il y avait une quinzaine de Maires, de droite, de gauche, tous mélangés autour de Guy Pettenati et d'André Deluchat pour exiger ensemble un projet de développement de territoire. Cela a pris d'autres formes, cela s'est transformé en tramway. Peu importe, le problème n'est pas là. Franchement, si nous avions été dans notre coin, nous n'aurions pas le tramway aujourd'hui. Nous aurions porté quelques pétitions.

En matière de géothermie, nous avons été des précurseurs, dans les années 80 avec la commune de l'Haÿ-les-Roses et récemment avec Villejuif, pour monter ensemble ce réseau d'énergie qui fait de celui-ci aujourd'hui le premier réseau géothermique d'Europe.

Je ne parlerai pas des réseaux de théâtre et d'équipements culturels qui font que l'on organise des parcours dans la ville, de tous les syndicats intercommunaux qui, depuis 30 ans, nous font construire des équipements ensemble. D'où croyez-vous que le gymnase Lilian Thuram sort ? Il ne sort pas que des finances communales, l'établissement a été financé par cinq communes. Il en est de même pour le cimetière, etc.

Je ne vais pas faire la liste. Arrêtons !

Quant à la volonté de partage, nous n'avons de leçon à ne recevoir de personne. Je reprendrai le propos qu'a tenu André. Vous savez, on a dit tout et son contraire à l'époque de la constitution de certaines agglomérations. Or, l'agglomération du Val-de-Bièvre pour ne pas la nommer, lorsqu'elle s'est montée, c'était pour aller, je l'ai déjà dit, chercher un certain nombre d'effets d'aubaine à une époque où l'État versait de fortes subventions aux communes qui se mettaient en agglomération.

Quant à la question d'aller chercher Chevilly-Larue puis Rungis, elle n'était pas dénuée d'intention.

Aujourd'hui, au sein de l'établissement public territorial, nous sommes 24, mais 24 dont le Val-de-Bièvre, dont la Seine Amont, dont le pôle d'Orly avec le nord Essonne, etc. plus certaines communes qui travaillent en coopération mais qui avaient choisi de ne pas se mettre en intercommunalité intégrée, c'est-à-dire à fiscalité propre. Que constate-t-on ?

On constate que certaines de ces intercommunalités au sein de l'EPT ont un niveau d'endettement qui a explosé au cours des dernières années, une capacité à honorer leurs engagements qui n'est pas garantie et elles comptaient s'appuyer sur l'intégration d'autres communes au sein de l'EPT, en gros sur nos finances à 24, pour prendre en charge les dépenses qu'elles avaient décidées depuis quelques années. Je m'excuse, mais une solidarité comme celle-ci, je ne suis pas d'accord. En revanche,

partager nos ressources pour concevoir des projets communs, pour générer du service public favorable aux populations, décider ensemble et construire des projets de territoire porteurs d'une dynamique, là oui, je suis d'accord.

Lorsqu'on explique que Villeneuve-Saint-Georges, Villeneuve-le-Roi perdent de l'argent alors que d'autres communes qui bénéficient des indemnités de l'aéroport en gagnent, je suis d'accord pour considérer qu'il faut faire un projet de territoire avec eux pour partager nos richesses fiscales avec eux car ce sont eux qui subissent les nuisances des avions, ce n'est pas nous, nous qui bénéficions davantage de la dynamique économique.

Depuis combien d'années, Christian Hervy essaye de monter une intercommunalité avec ces communes ? Qui nous empêche de le faire Patrick ? Qui ? Ce sont des villes de gauche, tu crois ?!

Je renvoie la balle à ceux qui me l'envoient. Le village gaulois, Chevilly-Larue : jamais, jamais. Jamais, nous sommes restés tout seuls dans notre coin. Cela fait des années que nous travaillons pour essayer de monter des projets intelligents dans des dynamiques de territoire liées à des bassins d'emploi. Certains égoïsmes parfois se sont manifestés. Aujourd'hui, on arrive à les dépasser et à travailler intelligemment.

Je renvoie quand même le coup de « heureux que la ville s'ouvre à l'extérieur ». Cela ne passe pas trop, je ne vous le cache pas.

Yacine, j'entends avec plaisir toutes les propositions que tu as énumérées dans ton propos, j'entends aussi certaines parties critiques ou interrogatives, nul n'est à l'abri de... Enfin, un peu de modestie les uns et les autres. Je ne prétends pas que tout ce que nous faisons est parfait, je ne dis pas le contraire. Je ne dis pas qu'il n'y a aucun problème à Chevilly-Larue, je ne dis pas que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ni que la critique n'est pas possible. Mais vois-tu, certaines des propositions intéressantes, d'ailleurs nous en avons déjà discuté ensemble, qui sont des pistes sur lesquelles nous travaillons, j'y reviendrai rapidement après, j'aurais bien aimé les entendre à l'occasion des multiples réunions et initiatives publiques participatives que nous avons organisées tout au long, par exemple, de cette année. À ma connaissance, vous n'y avez pas participé, ni toi ni les membres de ton groupe.

Avez-vous formulé ces propositions aux réunions sur l'Agenda 21 ? Avez-vous formulé ces propositions lors des réunions sur le projet éducatif local ? Avez-vous formulé des propositions au sein du comité participatif sur la paix ou lors de toutes les autres réunions publiques thématiques que nous avons organisées. Cela aurait été le lieu, y compris d'entrer en profondeur dans les réponses à des questions légitimes qui ont pu être posées dont je ne mets pas en cause le bien-fondé. Cela nous aurait permis de rentrer un peu plus dans le détail sur le pourquoi du comment, sur ce que l'on peut faire et ne pas faire, etc. Cela aurait aussi permis, je crois, que vous saisissiez la main que je vous avais tendue après le faux pas que je veux qualifier de malheureux qui avait suivi, au bout de quelques semaines, le choix de vote que vous avez fait l'année dernière sur le budget. Vous reconnaîtrez qu'il faut quand même de la bonne volonté pour parvenir à comprendre les revirements successifs de postures qui sont ceux de votre parti politique.

Je vous avouerai que, quand je reçois une gifle, je n'ai pas pour habitude de tendre l'autre joue. Cela doit être mon manque de culture... Pourtant, j'ose vous dire que j'ai grandi dans une culture chrétienne, mais quelque chose n'a pas dû s'imprimer !

Après la parution de ce malheureux tract qui nous en mettait un peu plus en travers de la gorge que des éléments qui tendent à nous rassurer sur l'envie de participer à un projet commun, nous avons discuté à plusieurs reprises, j'ai formulé des propositions qui n'ont pas été saisies. J'entends très bien, ces propositions ne convenaient pas.

Je n'ai pas formulé la proposition de constituer une minorité au sein du Conseil municipal ? J'ai formulé des propositions, elles n'ont pas été saisies, c'est votre droit. Vous n'avez pas formulé de contre-propositions, c'est votre droit, mais vous ne pouvez pas venir aujourd'hui reprocher à la majorité municipale de ne pas vous rendre la main comme cela après des mois où il ne s'est rien passé de votre côté comme si, d'un claquement de doigt, tout pouvait se résoudre.

Un certain nombre de conditions et d'exigences ont été formulées à l'occasion du vote du budget municipal de 2016 et de diverses rencontres qui se sont tenues en ma présence soit de manière bilatérale avec Yacine soit avec l'ensemble du groupe. Cela ne s'est pas concrétisé, soit. Ce n'est certainement ni au milieu d'un bouleversement politique national ni au moment des élections législatives et présidentielles que nous connaissons dans le contexte complexe qui est celui que vous avez tous décrit que tout cela doit être figé dans le marbre.

Je vous l'indique, ma porte n'est pas fermée. Je suis absolument dans une logique constructive avec tous les gens de bonne volonté qui se reconnaissent dans une logique progressiste et l'action municipale.

Il y a toutefois une chose qu'il faut comprendre : on ne peut pas venir frapper à la porte avec une liste de courses alors même que le travail que mène la municipalité est de trouver les moyens de réussir à réduire l'impact budgétaire de notre action sans en réduire le sens et alors même que ceux qui frappent à la porte avec des propositions qui coûteraient très cher si elles étaient mises en œuvre sont à l'origine de la réduction des moyens qui s'imposent à nous. Il me paraît, là, y avoir quand même une petite contradiction difficile à lever.

En tout cas, avant de réfléchir à ajouter des éléments, à enrichir de vos propositions l'action municipale, ce qui est toujours possible en tout cas à examiner, j'attends aussi des gestes. Ces gestes consistent à dire combien effectivement vous pouvez qualifier de positive l'action municipale, le travail de l'équipe municipale et ce que vous pourriez apporter au sein de cette majorité.

On verra au cours des prochains mois si tout cela se traduit par quelque chose. Personnellement, je pense que c'est de l'ordre du possible. La balle est dans votre camp mais pas pour tout de suite puisque ce n'est pas tout de suite que la question se pose à nous.

Je ne reviendrai pas sur tous les éléments qui ont été soulevés parce que ce n'est pas possible.

Concernant la police municipale, sans refaire le débat, lors d'un débat démocratique en 2014, cette question a été mise sur la place publique. Les Chevillais ont tranché. Il n'y a pas besoin d'un référendum pour cela. Ils ont choisi une équipe municipale. Il n'y a pas besoin d'y revenir chaque année. Cela a été tranché de manière démocratique par la population. Je voudrais quand même que l'on ramène les choses à leur juste mesure : voyez-vous souvent Chevilly-Larue faire la une de la presse sur la question d'insécurité comme on peut le connaître ailleurs ? Je ne dis pas qu'il n'y a pas de problèmes, je ne dis pas que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais arrêtons, n'alimentons pas le vote de la peur du repli sur soi, cela va...Cela va...

Concernant Autolib' et Velib', comme je vous l'avais dit, j'avais pris la tâche de certains partenaires commerciaux pour voir la faisabilité économique de ce sujet pour Chevilly-Larue, l'année dernière. Je vous confirme qu'ils m'ont absolument convaincu qu'il ne fallait surtout pas le faire dans la situation actuelle. C'est un puits sans fond pour une commune comme la nôtre. Alors Rungis... Ce n'est pas dans le cœur de village de Rungis que se trouve la station Autolib', c'est dans le parc d'activités de la SILIC d'Icade ! C'est pour les salariés.

M. LADJICI. - Et Villejuif ?

Mme la MAIRE. - Villejuif, ce n'est pas tout à fait dans le même cercle concentrique par rapport à la ville de Paris, c'est ce qui nous différencie, mais je ne dis pas que ce sera toujours sans intérêt. J'ai demandé récemment aux services de réétudier le sujet dans la mesure où la métropole du Grand

Paris va mettre en place des aides financières sur la question. Cela s'explique à nouveau pour voir si cela ne peut pas devenir intéressant car je partage le constat selon lequel cela pourrait par ailleurs présenter un intérêt pour la population. Ce n'est pas remis en cause.

Je ne reviens pas sur la cantine, il en a été question.

Le City stade continue d'être dans les projets. Sa réalisation est prévue pour 2018. C'est lié à un problème de phasage. Il faut attendre que certaines démolitions aient eu lieu pour construire à la place.

Tout cela sera possible en 2018.

Je vais m'arrêter là sur les éléments de réponse concrets aux questions concrètes qui ont été posées.

Je vous propose que l'on en arrête là. Je ne répondrai absolument pas aux injonctions faites sur les enjeux nationaux car ce n'est absolument pas le lieu. Je considère que c'est complètement déplacé comme invective. Je referme immédiatement cette porte, ce n'est ni le lieu ni le moment.

Je vous remercie pour la densité, la qualité, la longueur et la teneur de nos échanges que je crois pouvoir qualifier de respectueux, de constructifs et à la hauteur des attentes de nos concitoyens. Enfin, je le crois.

Prenez la mesure que les annonces que nous faisons en matière de renoncements ne sont pas à prendre à la légère. Ce ne sont pas des petits trucs comme cela. J'ai affirmé un objectif de réduction de dépenses, qui sont des renoncements, que j'ai qualifié à travers les orientations municipales. Je ne suis pas sûr que, dans beaucoup de villes, cela se passe comme cela, Monsieur Viceriat.

Je vais vous demander de bien vouloir prendre acte que nous avons tenu ce débat d'orientation budgétaire. Êtes-vous d'accord pour considérer que nous avons tous pris acte ?

Il a été pris acte à l'unanimité.

Mme la MAIRE. - Nous allons reprendre le cours normal de notre Conseil municipal avec deux vœux.

Mme Tchenquela-Grymonprez est obligée de nous quitter, elle donne pouvoir à Dominique Lo Faro.

(Départ de Mme Tchenquela-Grymonprez à 23 heures.)

0.1 - Vœu présenté par la majorité municipale contre la fermeture de l'atelier en faveur de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France (remis sur table)

M. ROUX. - *Présentation...*

Mme la MAIRE. - Y a-t-il des questions ?

M. LADJICI. - Chers collègues, Mme la Maire, Mesdames et Messieurs, une remarque tout à fait constructive et d'ordre général.

Pourrions-nous avoir dans l'avenir les documents un peu plus en amont de manière à nous permettre de nous concerter avec le groupe ? Ce n'est vraiment pas une critique. Je ne doute pas qu'il ne soit pas facile de les mettre à disposition, mais les vœux sont quand même des orientations politiques importantes.

Mme la MAIRE. - Je ne vous cache pas que la mauvaise santé du Maire est très probablement à l'origine de cette situation, je m'en excuse.

M. LADJICI. - S'il y a une volonté d'amélioration à l'avenir, nous en prenons note, c'est très bien.

À propos du document qui a servi au débat d'orientation budgétaire qui découle d'un travail sérieux, fastidieux, long et documenté je n'en doute pas, je l'ai reçu dans ma boîte aux lettres lundi. Pour le travailler de façon sérieuse, il faudrait nous l'envoyer un peu plus tôt, 15 jours avant. Je sais que M. Théas et ses équipes ont mis de la bonne volonté pour nous l'envoyer lundi, mais si nous pouvions l'avoir au moins 15 jours avant, ce serait vraiment exceptionnel. En ce qui concerne ce vœu, nous avons toujours été en faveur de l'économie sociale et solidaire. Nous avons soutenu toutes les politiques menées à l'époque par la gauche unie en Île-de-France. Je regrette les orientations prises par Valérie Pécresse, néanmoins, nous voterons ce vœu.

Mme la MAIRE. - Là où tu habites, on peut y rentrer sans code ?

M. LADJICI. - Il faut un badge.

Mme la MAIRE. - Il faut te l'envoyer par la Poste, donc. Il arrive que la Poste ne soit pas très efficace. Pour tous ceux chez qui l'on peut entrer, c'est un appariteur qui dépose.

M. LADJICI. - Je pourrais lui communiquer mon code !

Mme PONOTCHEVNY. - Il m'a volé ma question.

Nous avons du mal à concevoir de trouver des vœux sur table, ce n'est pas la première fois, je ne pense pas que ce soit dû au fait que vous soyez malade, et de ne pas avoir la possibilité d'en étudier en amont le bien-fondé, ce qui nous paraît important.

Mme la MAIRE. - À ceci près quand même que, lors de la conférence des Présidents, le thème a été évoqué. Pour le coup, la semaine dernière, le sujet a été évoqué.

Mme PONOTCHEVNY. - Je n'y suis pas.

Mme la MAIRE. - Pour aller explorer le sujet, se renseigner en amont et avoir les arguments, c'était possible. Je l'ai expliqué oralement. Je partage le fait que mettre un vœu sur table n'est pas l'idéal, je l'admets. Je crois quand même que ce n'est pas très fréquent.

Mme PONOTCHEVNY. - C'est devenu fréquent.

Mme la MAIRE. - On l'envoie en général au Président de groupe par mail plusieurs jours avant. Là, j'admets qu'il y a eu un petit dysfonctionnement.

Mme PONOTCHEVNY. - Personnellement, je m'abstiendrai sur ces deux vœux.

Mme la MAIRE. - J'entends la légitime demande d'avoir les informations en temps et en heure.

Entendez que l'objectif d'avoir des interlocuteurs dans les présidents de groupe, c'est aussi... Je ne veux pas accabler les présidents de groupe mais... L'objectif est qu'ils puissent ensuite relayer l'information au sein de leur groupe.

M. VICERIAT. - Je voudrais souligner que je trouve les termes de ce vœu extrêmement violents. Il est vrai que nous aurions besoin d'en savoir un peu plus, avant. Il n'est pas vrai que la droite est contre l'économie sociale et solidaire. C'est déformer la réalité. Certains des termes utilisés sont surprenants et violents vis-à-vis de l'institution de la Présidente de Région.

Mme la MAIRE. - Vous savez, être poli c'est bien gentil mais quand on s'en prend plein partout, on commence par l'être un peu moins.

M. VICERIAT. - C'est un détournement. Quand je lis : on va servir les intérêts des grandes entreprises et de la finance, j'ai l'impression que c'est François Hollande qui s'exprime !

Mme la MAIRE. - Toutefois, l'économie, sociale et solidaire est une économie alternative à l'économie de la finance et du CAC 40, ce n'est donc pas sans corrélation.

Vous êtes en capacité d'apporter une explication de vote à votre vote. Si vous voulez, parce que vous voulez soutenir l'atelier, expliquer en quoi vous n'êtes pas en accord avec certains propos du vœu mais que, sur le fond, vous y adhérez, vous êtes en droit de le faire.

M. VICERIAT. - C'est un vœu à charge de toute façon. Nous n'avons qu'une partie des éléments et qu'une partie de la vision. Nous n'avons pas les éléments réels pour...

Mme la MAIRE. - Une association a été reconnue comme un centre de ressources dans toute l'Île-de-France, c'était l'atelier. Elle était conseillère auprès de toutes les petites associations d'économie sociale et solidaire. Elle n'a plus la subvention régionale, elle est fermée. Je veux bien que l'on considère que c'est un procès à charge, moi j'appelle cela des faits. Que vous ne soyez pas d'accord, vous en avez le droit et vous avez le droit de ne pas le voter.

M. DELUCHAT. - Patrick, s'agissant des propos que l'on trouve trop forts en direction de Valérie Péresse, tout à l'heure, tu as parlé d'emplois fictifs au niveau de la Région, de faire des coupes sombres. C'est là que l'on a supprimé des emplois fictifs. Raison de plus pour que tu dises que ce n'était pas normal parce qu'il y avait des emplois fictifs. De mon point de vue, c'est comme cela aussi que l'on fait valoir des propos et que l'on réduit des subventions.

Mme la MAIRE. - Je mets aux voix.

☛ **VOTE : LE VŒU EST ADOPTE, MOINS 4 ABSTENTIONS (MME PONOTCHEVNY, M. VICERIAT, MME ZEHIA ET M. MACHELON)**

0.2 - Vœu présenté par la majorité municipale pour un service public de la petite enfance (remis sur table)

Mme REGINA. - Présentation...

Mme la MAIRE. - Y a-t-il des questions ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☛ **VOTE : LE VŒU EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

1.2 - Approbation du programme d'accès à l'emploi titulaire

Mme la MAIRE. - Présentation...

Y a-t-il des questions ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☛ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

Mme la MAIRE. - Merci pour eux.

1.3 - Participation à la consultation organisée par le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne pour l'étude des garanties d'un contrat d'assurance des risques statutaires

Mme la MAIRE. - Présentation...

Y a-t-il des questions ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☛ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

1.4 - Autorisation de signer un avenant au marché de fourniture et d'acheminement de l'électricité d'une puissance supérieure à 36 kVa destinés aux équipements de la commune

M. PHALIPPOU. - *Présentation...*

Mme la MAIRE. - Avez-vous des questions ?

M. LADJICI. - Nous avons traité cette délibération en commission municipale des finances avec la majorité et l'opposition. Cela me permet de dire au passage qu'il nous arrive de participer à des réunions dédiées aux élus.

Mme la MAIRE. - Je n'ai pas parlé des commissions.

M. LADJICI. - Et que nous laissons volontiers les espaces dédiés aux citoyens Je trouve que nous avons un conseil en tant qu'élus.

Mme la MAIRE. - Facile !

M. LADJICI. - Sur cette délibération, j'ai bien compris la présentation qui nous a été faite par Vincent Phalippou, j'entends que c'est une obligation légale. J'avoue ne pas avoir été convaincu par l'avenant.

Pour expliquer et aller un peu plus loin, c'est EDF ou l'opérateur d'électricité qui anticipe les facturations à la municipalité liée à des délestages intempestifs qui pourraient arriver par périodes de froid. Aujourd'hui, une formule est proposée par EDF.

L'augmentation pour 2017 sera de 5 860 € puis l'estimation proposée par l'opérateur est de 23 430 €. Cela veut dire que l'on va signer un contrat qui va engendrer une hausse de cette tarification qui rentre dans le cadre de la loi. En revanche, dans l'avenant, il n'y a aucun mécanisme qui viendrait nous rétrocéder si la consommation était inférieure à celle effective pendant l'année.

Comme pour un compteur personnel, nous pouvons être mensualisés avec à la fin un relevé des compteurs par EDF qui peut nous dire, vous n'avez consommé que ce montant, je vous rends la différence.

La seule critique que nous ferons à cette délibération tient au fait que l'on ne voit pas un mécanisme pour récupérer ce que l'on n'a pas consommé mais bon, c'est une obligation légale. Je comprends qu'il y ait des délais.

N'étant pas convaincu par le format de l'avenant, nous nous abstenons. Nous vous laissons la responsabilité, vous qui êtes majoritaires et qui connaissez mieux les éléments que nous.

M. PHALIPPOU. - Une petite précision par rapport à ce que vient de dire Yacine Ladjici, il y a un cadre légal. La logique de ce mécanisme est de faire payer les consommations de pointe à tout le monde.

Aujourd'hui, dans le cadre du contrat EDF - EDF le concède - il n'y a pas moyen de connaître et, par conséquent, de comptabiliser les consommations au jour le jour des compteurs mis en place sur la commune mais pas que, également de manière générale. Du coup, le mécanisme mis en place par la loi est un peu linéaire et n'est pas pour tout le monde.

On a évoqué ce sujet lors de la commission : la logique de ce mécanisme financier mis en place par la loi est plutôt incitative à ce que les gens soient vertueux en termes de consommation. Au moment des grands pics de consommation, ceux qui seraient amenés à moins consommer pourraient se retrouver dans une situation plus intéressante. Aujourd'hui, il n'y a pas les moyens de comptabiliser cela. En attendant, nous demandons de manière très forte aux concessionnaires que nous avons aujourd'hui, EDF, de mettre en place le plus tôt possible des compteurs qui nous permettent de

visualiser cela. Ce n'est pas en place aujourd'hui. Vu le nombre de compteurs, c'est un peu complexe de le mettre en place.

Nous souhaiterions des compteurs intelligents qui nous permettent de visualiser, de contrôler au mieux et au plus précis notre consommation afin d'essayer de rentrer dans ce cercle vertueux qui nous permette, lors de fortes consommations, d'essayer de faire en sorte de réduire notre consommation pour rentrer dans un modèle plus vertueux et, éventuellement, dans une politique tarifaire un peu différente, consistant à inciter les gens, par des baisses de cotisations et des baisses de coûts, à moins consommer. C'est bien dans cette logique que nous nous situons.

Aujourd'hui, il n'y a ni les moyens juridiques ni les moyens techniques de le faire, néanmoins, on mobilise très fortement EDF pour que l'on y arrive.

Mme la MAIRE. - Je mets aux voix.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE, MOINS 7 ABSTENTIONS (TOUTE L'OPPOSITION)**

1.5 - Autorisation de lancement d'un appel d'offres ouvert relatif à la fourniture, l'implantation et l'exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires

M. PHALIPPOU. - *Présentation...*

Mme la MAIRE. - Merci.

Y a-t-il des questions ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

1.6 - Approbation de la convention 2 017 avec l'école des gardes à cheval de Soissons

M. BLAS. - *Présentation...*

Mme la MAIRE. - Y a-t-il des questions ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix.***

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE, MOINS 4 ABSTENTIONS (M. KOMOROSWKI, MME DAPRA, M. LADJICI ET DE ZEHIA)**

1.7 - Avis sur l'abrogation du titre de l'existence légale de l'établissement particulier de la congrégation de la province de France de l'Union Notre-Dame de la Charité

M. DELUCHAT. - *Présentation...*

Mme la MAIRE. - Y a-t-il des questions ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

1.8 - Demande de subvention auprès de la région Île-de-France au titre du soutien à l'équipement en vidéoprotection

M. BLAS. - *Présentation...*

Mme la MAIRE. - Nous y croyons très fort.

Mme PONOTCHEVNY. - Est-ce la première fois que vous demandez une subvention pour ce type de travaux ?

Mme la MAIRE. - Nous l'avions fait pour la première tranche, mais nous ne l'avions pas obtenue. Là, nous y croyons très fortement quand même ! En tout cas, vous le voyez, nous ne renonçons pas facilement. Même si nous n'avons pas obtenu la première fois, nous le retentons une deuxième.

Nous passons au vote.

☞VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

1.9 - Autorisation de signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre pour la réalisation des travaux d'aménagement de la rue du Berry

M. PHALIPPOU. - *Présentation...*

Je tiens, à cette occasion, à remercier les services techniques et notamment Sabine Chaumier de son implication pour sortir cette co-maîtrise d'ouvrage qui n'a pas été simple avec le territoire en construction.

Arriver à ce résultat n'était pas gagné d'avance.

Mme la MAIRE. - Merci.

Y a-t-il des questions ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☞VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

2 - COMMISSION DE COORDINATION DU PROJET ÉDUCATIF LOCAL ET DE LA RESTAURATION MUNICIPALE

2.1 - Demande de renouvellement de la labellisation du Point Information Jeunesse

Mme AFANTCHAWO. - *Présentation...*

Mme la MAIRE. - Y a-t-il des questions ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☞VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

2.2 - Renouvellement de l'agrément du relais assistantes maternelles par la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne

Mme REGINA. - *Présentation...*

Mme la MAIRE. - Y a-t-il des questions ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☞VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

3 - COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.1 - Avis sur le dossier de demande d'enregistrement d'installations classées présenté par la Société Comexa

M. TAUPIN. - *Présentation...*

Mme la MAIRE. - Y a-t-il des questions ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☛VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUESTIONS DIVERSES

Mme la MAIRE. - Y a-t-il des questions diverses ?...

(Aucune.)

Je vous remercie.

(La séance est levée à 23 h 40.)